

ÉCONOMIE

Soyez les premiers informés!

Info800
LA RADIO AM DES NOUVELLES

GOUVERNEUR
HÔTEL
PLACE D'UNION MONTREAL
1-888-910-1111
www.gouverneur.com

Tarif gouvernemental 123*
Inclusant les taxes
et les frais de service
et de restauration

* Selon disponibilité, sur réservation, taxe en sus.
Valable du 15/10/2005 au 30/04/2006.



◀ PRÉSENCE ACCRUE C 6
PANDÉMIE DE DÉTRESSE C 3

DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE
85,05 \$US +0,80	70,30 \$euro -0,02	472,80 \$US +7,80	2109,45 -6,38	10363,74 +2,95	10377,87 -7,13
					63,05 \$US +1,92

Feu vert à la liquidation de Norbourg

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

■ En ordonnant hier la liquidation des fonds Norbourg et Évolution, Québec facilite maintenant la vie à des milliers de petits investisseurs embourbés dans l'un des pires scandales financiers québécois. Ces derniers pourraient même retrouver une partie de leurs épargnes d'ici Noël.

«C'est ce que nous souhaitons. Que le tout se règle en quelques semaines», a formulé hier le porte-parole de l'Autorité des marchés financiers (AMF), Philippe Roy.

Déjà administrateur provisoire dans le dossier, le cabinet comptable Ernst & Young a le mandat de récupérer les sommes restantes et de les redistribuer aux investisseurs touchés. «Nous voulons surtout éviter des débris et des frais supplémentaires», a soutenu hier le ministre des Finances, Michel Audet.

Pour l'heure, le liquidateur Pierre Laporte sait que sur les 205 millions\$



Le liquidateur, Pierre Laporte

composant les éléments d'actif du groupe Norbourg au 31 juillet 2005, il n'en reste plus que 75 millions\$. Le trou dans les différents fonds du groupe et de ses filiales s'élève à 130 millions\$.

La décision de Québec d'exiger la liquidation des fonds Norbourg survient une journée après une requête formulée par le Bureau de décision et

de révision en valeurs mobilières (BDRVM) au ministre Audet.

En août dernier, à la demande de l'AMF qui avait constaté de graves irrégularités dans la gestion des fonds Norbourg, l'argent des investisseurs avait aussitôt été gelé.

Quelques semaines plus tard, Ernst & Young dévoilait que 17 des 29 fonds Norbourg et Évolution gérés par la société de Vincent Lacroix étaient presque à sec, affichant un solde de moins de 300 000\$ alors que les principales sociétés du groupe étaient déficitaires.

Par exemple, le Fonds de placement équilibré de la firme, qui devait contenir 11,6 millions\$, n'en contenait plus que 12 000\$. Dans un autre fonds, qui devait contenir 22,7 millions\$, il ne restait plus que 25 000\$.

RECOURS

Selon l'Autorité des marchés, cette démarche de liquidation ne compromet en rien le recours collectif de 94 millions\$ déposé lundi contre le gestionnaire des fonds Norbourg, Vincent Lacroix.

Même si ce dernier a mis le Groupe Norbourg en faillite, et même si Revenu

Voir **NORBOURG** en C 2 ►



Avec un investissement de 25 millions \$, AIM créera une centaine d'emplois

AIM commence son projet de 25 M\$ à Lévis

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Toutes les autorisations requises en main, AIM (La compagnie américaine de fer et métaux inc.) lance dès à présent la construction de son usine de déchetage de métaux à Lévis.

«Le projet de construction de l'usine pourra aller de l'avant, ayant reçu les autorisations nécessaires, soit le Certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs, ainsi que le permis de construction de la Ville de Lévis. Les travaux, qui viennent tout juste de débuter, se termineront au printemps 2006», a précisé le directeur général d'AIM Québec, Daniel Picard, hier, à Lévis.

«C'est une bonne nouvelle pour la ville de Lévis et l'économie régionale», a ajouté M. Picard, évoquant la centaine d'emplois dont est porteur le projet.

Au départ, en juillet, le projet de 25 millions\$ du recycleur québécois avait reçu un accueil résolument circospect, se valant les foudres de groupes verts et les attentions particulières de la Direction régionale du

Voir **AIM** en C 2 ►



Les ministres Michel Després et Laurent Lessard, le président de la CRE de la capitale nationale, M. Jean Fortin, et la présidente de la Fédération de l'UPA de la Rive-Nord et du CAADRQ, M^{me} Jacinthe Gagnon, ont levé le voile sur une entente spéciale de développement agroalimentaire de la région de la capitale nationale au Marché du vieux-port de Québec.

RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

975 000\$ pour l'agroalimentaire

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ Le secteur agroalimentaire de la région de la capitale nationale pourra compter sur un financement de 975 000\$ pour assurer son développement au cours des trois prochaines années.

Toutefois, l'entente intervenue entre différents ministères du gouvernement et des organismes de la région soulage le portefeuille de ce secteur économique

de 725 000\$. La première entente similaire qui avait été ratifiée en mai 2001 atteignait 1,7 million\$ sur trois ans.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a largement sabré son aide financière en faisant passer sa subvention de 450 000\$ à 150 000\$, soit 50 000\$ par année.

Il en va de même du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec) qui ramène son aide de 330 000\$ à 165 000\$. Le Bureau de la Capitale-Nationale suit la même logique en allongeant 150 000\$ comparativement à 225 000\$ lors de la première entente.

Nouveau joueur dans le milieu et maître d'œuvre de l'entente, la Conférence régionale des élus (CRE) de la Capitale-Nationale verse 270 000\$ dans la cagnotte et les Centres locaux de développement de la région (CLD) ajoutent 240 000\$.

Voir **AGROALIMENTAIRE** en C 2 ►

Le prix de l'essence fait monter l'inflation à 3,6% au Québec

LOUIS TANGUAY
LTanguay@lesoleil.com

■ Il y avait de mauvaises et de bonnes nouvelles dans les statistiques sur les prix à la consommation (IPC) publiées hier.

La pire, c'est que les produits que vous avez achetés en septembre au Québec vous ont coûté 3,6% de plus qu'un an plus tôt (3,4% dans l'ensemble du Canada).

La meilleure, c'est que la hausse mensuelle «considérable» de l'IPC selon Statistique Canada (+0,9% par rapport à août) est principalement attribuable au bond du prix de l'essence (+34,7% sur un an).

Mais les prix à la pompe ont commencé à reculer par rapport aux sommets atteints au lendemain des pertes de capacité de raffinage à cause des ouragans de septembre dans le golfe du Mexique.

Ceci fait dire à certains économistes, comme Carl Gomez du Groupe financier Banque TD, qu'on devrait connaître une pression à la baisse sur l'inflation générale en octobre.

Statistique Canada fait aussi remarquer que, depuis un an, la variation de l'IPC sans l'énergie est relativement stable puisqu'elle n'a oscillé qu'entre 1,4 et 1,7%.

De même, l'indice sans les huit composantes volatiles définies par la Banque du Canada (BdC) est resté stable à 1,7%. L'Agence fédérale observe que

Taux d'inflation

PAR VILLE

St-Jean, T.-N.	3,7
Charlottetown	4,6
Halifax	3,8
Saint-Jean	3,9
Québec	3,5
Montréal	3,4
Ottawa	3,5
Toronto	2,7
Thunder Bay	2,7
Winnipeg	3,5
Regina	2,8
Saskatoon	3,0
Edmonton	3,4
Calgary	3,4
Vancouver	2,1
Victoria	2,6

Source: Statistique Canada INFOGRAPHIE PC — LE SOLEIL

ce calcul qui guide la politique monétaire n'a pas dépassé la cible de 2% depuis décembre 2003.

Selon les économistes du Mouvement Desjardins, l'indice de référence devrait se maintenir sous la cible au cours des prochains mois. Selon eux, cela donne à la BdC une certaine marge de manœuvre permettant une pause

Voir **INFLATION** en C 2 ►

POUR FAIRE VIVRE UNE IDÉE BRILLANTE,
IL FAUT AVOIR UNE BONNE IDÉE DU FINANCEMENT.

IQ Investissement
Québec

1 866 870-0437
www.investquebec.com



NORBOURG

Suite de la C 1

Québec a demandé que soit mis en faillite personnelle M. Lacroix — le fisc québécois tente ainsi de récupérer près de 19 millions \$ en impôts impayés —, l'Autorité indique qu'elle peut toujours aider les 9200 investisseurs à récupérer une partie de leur argent.

AIM

Suite de la C 1

ministère de l'Environnement. Ne serait-ce que parce que le recycleur québécois avait pris pied sur un terrain naguère propriété municipale utilisé comme dépôt de matériaux secs et que la présence de déchets a été identifiée dans son sous-sol.

Cette page est désormais tournée pour AIM, qui souligne qu'elle s'entient strictement aux normes environnementales en vigueur et à la lettre des instructions de la Direction régionale.

Implantée chemin des Îles, à proximité de l'incinérateur municipal, l'usine implique un investissement de 25 millions \$. Sa déchiqueteuse aura la capacité de transformer 140 tonnes de métaux à l'heure, soit l'équiva-

L'AMF réclame notamment à Vincent Lacroix 84 millions \$ à titre de responsable des pertes subies par les petits porteurs ainsi que 10 millions \$ à titre de dommages punitifs.

Rappelons que ces actions surviennent alors qu'une autre demande de recours collectif, celle-là de 130 millions \$, a été déposée toujours la semaine dernière. En plus d'impliquer

Vincent Lacroix et ses proches, la requête vise également des représentants en épargne collective, le gardien des valeurs de Norbourg, Northern Trust, et la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Jusqu'à présent, aucune accusation criminelle n'a toutefois été déposée contre Vincent Lacroix, le fondateur de Norbourg.

lent de 150 carcasses de voitures.

Des précisions de Pierre Martin, de Gerpatec, il est ressorti que l'aire de réception de la nouvelle usine lévisienne sera bétonnée dans sa totalité, que des murs-écrans seront érigés pour confiner les bruits qui en émaneront, que ses eaux usées seront dirigées vers un bassin de sédimentation et un marais filtrant, que des capteurs filtreront ses émanations atmosphériques, que ses résidus seront récupérés en totalité, etc.

« Il n'y aura aucun rejet d'exploitation à la rivière Etchemin », a observé M. Martin.

De son propos, il s'est également dégage que des déchets qui seraient trouvés au fil des travaux de construction seront acheminés à un site d'enfouissement.

De l'avis du grand patron d'AIM, Herbert Black, qui avait quitté les bureaux

de son siège social montréalais pour l'occasion, le projet lévisien est porteur de « gains environnementaux importants et bénéfiques pour la société québécoise ». « AIM est une entreprise novatrice de déchetage de carcasses de véhicules et de métaux qui permet de donner une seconde vie aux métaux », a-t-il souligné, faisant état d'un taux de récupération du métal frisant les 100 %, des présences dans plusieurs États américains, au Mexique et en Chine. Et d'un chiffre d'affaires de 850 millions \$.

En développement soutenu, l'usine montréalaise de l'entreprise de recyclage emploie 350 personnes. Dans l'esprit de M. Black, l'usine de Lévis est vouée au même rythme de progression, qui pourrait vraisemblablement être agrandi d'ici deux à trois ans.

Pour le maire Jean Garon, AIM est un exemple de développement durable. Il a été également clair dans son propos que la mésaventure qui a marqué les débuts lévisiens du recycleur ne se reproduira pas.

« Ce n'est pas pour rien que l'inventaire des sites contaminés de notre territoire est contenu dans notre programme électoral (du PCC). Nous ferons cet inventaire des sites et nous les décontaminerons un à un », a-t-il affirmé.

AGROALIMENTAIRE

Suite de la C 1

La Fédération de l'UPA de la Rivière Nord et le Conseil de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour le développement de la région de Québec (CAADRP) sont également partenaires dans ce projet.

Cette nouvelle entente permettra de relever différents défis dont la promotion de l'agrotourisme et de la gastronomie, de rendre accessibles les produits agroalimentaires aux réseaux de distribution non traditionnels et de favoriser la création et le maintien d'emplois.

Les intervenants, les ministres Michel Després et Laurent Lessard en tête, de même que le président de la CRE, M. Jean Fortin, et la présidente du CAADRP et de la Fédération de l'UPA, M^{me} Jacinthe Gagnon, reconnaissent unanimement la valeur économique du secteur agroalimentaire pour la région de la capitale nationale.

Ils constatent que les activités de ce secteur génèrent globalement plus d'un milliard \$ et procurent de l'emploi à près de 35 000 personnes. On dénombre sur le territoire de la capitale nationale 1085 fermes, 117 établissements de transformation, 51 grossistes, 953 détaillants et 1226 restaurants.

Avec cette nouvelle « entente spécifique sur le développement agroalimentaire de la Capitale-Nationale », les principaux intervenants entendent porter une attention particulière aux petits producteurs et transformateurs qui bien souvent éprouvent de la difficulté à mettre en marché leurs produits.

La main-d'œuvre sera également au centre des préoccupations de la CRE. On veut ainsi améliorer les compétences en gestion des ressources humaines des producteurs et des transformateurs, organiser des activités de formation adaptées aux clientèles agroalimentaires et favoriser les interventions auprès des bassins de main-d'œuvre non traditionnels.

INFLATION

Suite de la C 1

dans son resserrement du crédit en 2006. Une autre hausse d'un quart de point du taux directeur est néanmoins attendue le 6 décembre.

Selon l'économiste Carlos Leitao de la Banque Laurentienne, la montée des coûts de l'énergie « a jusqu'à présent peu de répercussions sur l'ensemble des prix ».

Rien n'empêche que les chiffres d'hier ont surpassé les attentes des spécialistes.

Au cours des 15 dernières années, il y a eu seulement trois hausses mensuelles de cet ordre, dit Statistique Canada. Il faut remonter à janvier 1991, lors de l'introduction de la TPS ou encore en mai 1989 quand les taxes sur le tabac et l'essence ont été relevées, pour observer une hausse mensuelle supérieure à 0,9 %.

Sur une base mensuelle, l'indice de l'énergie a augmenté de 7,5 % sous l'influence principale des prix de l'essence (+10,8 %), du mazout (+13,7 %) et du gaz naturel (+7,4 %).

Outre les hausses dans l'énergie, celle du prix des vêtements pour femmes à l'arrivée des collections automne-hiver (+7,5 %) est la plus forte depuis l'introduction de la TPS.

Par contre, les températures exceptionnelles ont été propices à des récoltes abondantes poussant à la baisse les indices des fruits (-7,1 %) et des légumes (-7,9 %).

COMMERCE ET AFFAIRES



Le pdg d'Encadrements Sainte-Anne, Robert Viau, nous fait voir l'œuvre réalisée par l'artiste peintre Claude Bonneau. Cette œuvre est offerte gratuitement dans chaque magasin de la chaîne en format affiche (jusqu'à épuisement des stocks).

Encadrements Sainte-Anne célèbre son 35^e

■ Encadrements Sainte-Anne, qui se spécialise dans la fabrication et la vente d'encadrements, célèbre son 35^e anniversaire. L'entreprise, qui compte 14 magasins corporatifs sous deux bannières et trois ateliers de production, emploie près de 90 personnes à temps plein.

Roger Viau, le président-directeur général d'Encadrements Sainte-Anne dans la région de la capitale est aussi le patron d'Encadrements Idée Cadre dans la région métropolitaine. Encadrements Sainte-Anne est d'abord reconnu pour son personnel qualifié, (plusieurs sont diplômés en art) dont certains ont 30 ans d'ancienneté et qui savent vous guider non seulement dans l'achat de produits d'encadrement, mais également dans les trésors d'un inventaire complet de matériel d'artiste.

Plus de 400 modèles de moulures, dont plusieurs sont exclusives, sont offerts à la clientèle. Ces moulures proviennent principalement du Canada, d'Europe, d'Amérique du Sud et des États-Unis. Les acheteurs sélectionnent les nouveautés lors de voyages annuels et les introduisent dans le réseau. Afin de souligner dignement son 35^e anniversaire, l'entreprise a demandé à l'artiste peintre Claude Bonneau de réaliser une œuvre qui s'intitule *Jazz sur Sainte-Anne*.

Kennedy, Place Lévis, sous le Nautilus Plus. Orthèses Bionick était auparavant situé à Saint-Étienne.

□ Éditions Gladius International, une entreprise de Québec spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de jeux de société, a reçu un bulletin parfait avec les résultats des analyses complètes par Option Consommateurs et les Éditions Protégez-Vous. En effet, les six jeux présentés par l'entreprise se sont vus décerner la mention « Recommandé ». Les jeux analysés sont : Inven-t-moi une Histoire Dora, Cherche et Trouve Jeune Xpert, Gangster 2 Le Pro, Nature Enjeux Monde, Cache-cache à la ferme de Foin-Foin et Domino Madagascar, chacun ayant remporté la note de 6/6.

□ Le Centre des congrès de Québec offre depuis quelques jours des bornes d'accès sans fil à Internet (Wi-Fi). Les utilisateurs de portables et d'ordinateurs de poche dotés d'une carte réseau sans fil peuvent maintenant accéder à leurs courriels et naviguer dans Internet à leur guise à travers le Centre des congrès, tant dans les différentes salles que dans les aires publiques : une première dans un centre de congrès au Québec. Un Café Internet, comprenant six postes de travail, est également aménagé dans l'espace détente du Centre.

□ Trois jeunes luthiers, Philippe Lemieux, Caroline Champagne et Sébastien Dupuis, viennent d'ouvrir leur atelier au 249, rue Saint-Jean. Situé au cœur du quartier St-Jean Baptiste, l'Atelier de Lutherie Moustache se spécialise dans l'entretien, la réparation et la fabrication d'instruments à cordes pincées. Les trois jeunes luthiers se sont donnés pour mission d'offrir aux musiciens du territoire québécois des guitares jazz acoustiques faites dans le respect de la lutherie haut de gamme, ainsi que la vente de différents accessoires de musique.

□ C'est ce soir, 26 octobre, que les finissants du programme de représentation commerciale et technique du Campus Notre-Dame-de-Foy reçoivent une cinquantaine de dirigeants d'entreprises de la région à un 5 à 7 au Pavillon André-Coinde du Campus Notre-Dame-de-Foy, 5030, rue Clément-Lockquell. Pierre Dolbec, président de la Chambre de commerce de Québec, en profitera pour prendre la parole.

□ Durant cette dernière semaine d'octobre, une mission de chercheurs et d'intervenants danois en production porcine sont en visite au Québec. Ils animeront un séminaire sur la question, le vendredi 28 octobre, à 15 h, dans la salle FRC100 du complexe scientifique de Sainte-Foy.

□ Alain Chandonnet, président de TeraXion accueillera les membres du Cercle des intervenants en développement technologique, cet après-midi, à l'occasion d'une visite industrielle de 16 h 45 à 18 h 45. TeraXion conçoit et fabrique des composants de modules optiques de pointe pour des applications photoniques sur fibre optique. Cette activité est présentée par la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec, en collaboration avec Développement économique Canada et d'Innovatech Québec. Une collation sera servie pour l'occasion et une visite industrielle clôturera la rencontre. TeraXion a ses bureaux au 2716, rue Einstein, Québec.

□ Place Laurier invite tous les enfants à venir fêter l'Halloween du 28 au 30 octobre. Sur place, atelier de maquillage, escale de personnages costumés et surprises gratuites pour les enfants. Vendredi, présentez-vous au kiosque de Créations Face-à-Faces, de la Cour des promotions au troisième étage, et assistez gratuitement à un atelier de maquillage d'Halloween. Le samedi une escale de personnages costumés défilera dans le centre pour remettre des bonbons à tous les enfants! Enfin, samedi et dimanche, 1500 chapeaux-citrouilles seront remis gratuitement aux enfants qui se présenteront au kiosque de Créations Face-à-Faces au troisième étage.

□ Nicolas Matte, le propriétaire d'Orthèses Bionick, recevait clients et fournisseurs, il y a quelques jours, dans les nouveaux locaux de la compagnie, maintenant sise au 50, route

Les appartements du Château de Bordeaux

Ouverture été 2006

Un concept unique pour aînés retraités autonomes

- 3 1/2 et 4 1/2 avec balcon
- Salle à manger avec service aux tables
- Piscine intérieure, spa, salle d'exercices
- Salon de coiffure
- Dépanneur, nettoyeur, services bancaire et pharmaceutique
- Insonorisation supérieure
- Stationnement intérieur
- Cinéma, salon Internet, bibliothèque, salle de billard et chapelle

EXTRA GRATUIT :

- Lave-vaisselle
- Climatiseur

** Offre d'une durée limitée*

(418) 527-0007

Bureau de location
2142, chemin Saint-Louis
Sillery (Québec) G1T 1P8

Melior
www.groupe-melior.com

Conférence satellite internationale en direct
avec traduction simultanée en français

Mener vers l'excellence :
Inspirer la réussite là où vous œuvrez

Le mercredi 2 novembre 2005 de 10 h 45 à 17 h 30
Québec (Université Laval) - Montréal (HEC)

Une occasion unique de profiter de l'expérience de personnalités les plus influentes en Amérique du Nord !

Richard Branson
Le plus renommé des entrepreneurs en Angleterre, connu pour le nom de marque Virgin.

Rudolph Giuliani
Nommé personnalité de l'année par la revue Time en 2001, M. Giuliani a été un exemple marquant de leadership lors des événements du 11 septembre à New York.

Carly Fiorina
PDG de HP en 2000, M^{me} Fiorina a mené à terme la fusion avec Compaq.

Malcolm Gladwell
Écrivain et journaliste à la revue New Yorker, Malcolm Gladwell est surtout connu pour son best-seller The Tipping Point.

Marcus Buckingham
Expert en leadership et pratiques de gestion, il a œuvré pendant 17 ans pour l'organisation Gallup.

Jack Welch
Chef de la direction de General Electric pendant 20 ans, M. Welch est devenu célèbre pour son intensité, son ingéniosité et l'entrepreneuriat qu'il a mis à l'œuvre pour assurer le succès de la compagnie.

Stephen Covey
M. Covey est une sommité mondiale dans le domaine du leadership. Son livre The 7 Habits of Highly Effective People, vendu à plus de 12 millions d'exemplaires, demeure un best-seller.

Coût d'inscription :
299 \$ / personne + taxes
Incluant la conférence, le lunch, la documentation et la traduction (à Québec)

5 à 9 personnes : 279 \$ / personne + taxes

Réservations : (418) 646-1994 # 243 ou sans frais 1 800 661-2160 # 243
Activité admissible à la Loi 90

fondation de l'entrepreneuriat 25 ans Strat@ LE SOLEIL

Détresse psychologique: une pandémie est à nos portes

PIERRE PELCHAT
Ppelchat@lesoleil.com

■ Les cas de détresse psychologique se multiplient dans les entreprises et les organismes publics et parapublics, tellement qu'un expert n'hésite pas à dire qu'une pandémie est à nos portes.

« Quand vous constatez que 54 % des employés d'un hôpital souffrent de détresse psychologique après enquête, c'est que ça ne va pas très bien. Ça ne conduit pas tout le temps à une maladie, à une dépression mais c'est un signe précurseur important », a affirmé, hier, Jean-Pierre Brun, professeur titulaire à la Chaire en gestion de la

santé et de la sécurité du travail de l'Université Laval, en marge d'un colloque à Québec sur la santé et sécurité du travail.

M. Brun a identifié quelques facteurs qui ont poussé à la hausse le nombre de cas de personnes affligées de détresse psychologique. « La surcharge de travail, le manque de reconnais-

sance au travail et de participation aux décisions, un climat compétitif et le favoritisme nuisent au bien-être des employés », a-t-il indiqué.

SYMPTÔMES

Les principaux symptômes de détresse psychologique sont une fatigue importante, l'anxiété, l'irritabilité, l'isolement, une humeur dépressive. « Cette situation risque de s'aggraver avec le vieillissement de la population », a ajouté M. Brun.

Au fil des années, les problèmes de santé mentale des employés sont devenus une des principales causes d'absentéisme. « La recherche de la

performance, de bons résultats tout le temps créent un important stress », a expliqué le chercheur.

Les conflits entre employés sont également une autre tendance dans les milieux de travail. « On assiste à une montée de l'incivilité et au manque de respect entre les gens. Il y a aussi beaucoup de propos vexatoires », a déploré M. Brun.

Il croit que ce phénomène est en partie attribuable aux exigences de performance, de rendement imposées aux employés et au manque de communication. « Le travail est plus intense. Les gens n'ont pas le temps de se parler. Ce n'est pas correct. Pour ré-

gler un conflit, il faut prendre le temps de se parler », a avancé le professeur.

Il a également dit comprendre la réaction des employés tout en invitant les entreprises à adopter une politique de tolérance zéro pour les propos vexatoires et le manque de civilité.

En plus des cas de détresse psychologique qui sont à la hausse, on assiste également à une recrudescence de ceux plus connus d'accidents de travail dont les chutes d'échafaudages. « Depuis une dizaine d'années, les accidents de travail ont augmenté. C'est un phénomène cyclique. Quand ça va mieux, on a tendance à baisser la garde », a-t-il noté.

Alstom Transport bat Bombardier à Paris

La firme remporte le juteux contrat de 675 millions \$ du métro

MARIE TISON
La Presse

■ MONTRÉAL — Alstom Transport a battu Bombardier et a remporté un juteux contrat de 474 millions d'euros (675 millions \$ CAN) pour la fourniture de rames pour le métro parisien.

Alors que se profile en arrière-plan l'important contrat de remplacement des voitures du métro de Montréal, Alstom Canada a cherché à utiliser cette victoire pour marquer des points contre Bombardier. Le vice-président aux ressources humaines et aux communications d'Alstom Canada, Pierre Renault, a tenu à souligner que le contrat octroyé par la RATP (Régie autonome des transports parisiens) portait sur des voitures sur pneu, comme pour le métro de Montréal. « Bombardier a fait une soumission mais elle a été disqualifiée en raison

de l'aspect technique », a soutenu M. Renault en entrevue téléphonique avec *La Presse Affaires*.

Bombardier n'a pas interprété la situation de la même façon.

« Nous avons répondu entièrement à l'appel d'offres de la RATP, y compris au niveau technique, mais la spécification technique était orientée vers la matériel existant d'Alstom », a soutenu la directrice des communications de Bombardier Transport, Hélène Gagnon.

En soi, le contrat de la RATP n'aura pas de retombées au Québec. Les cinq

sites d'Alstom Transport qui se partageront la fabrication et l'assemblage des 49 rames de métro sont tous situés en France. Si Bombardier avait obtenu le contrat, elle aurait probablement opté pour son site français de Crespin, à Valenciennes.

Le contrat de la RATP constitue cependant un autre élément dans la petite guerre de relations publiques que se livrent Alstom Canada et Bombardier Transport en vue du contrat du métro de Montréal.

MONTRÉAL

La Société de transport de Montréal entend remplacer les 336 voitures MR63 qui ont été mises en service à l'ouverture du métro, en 1966. La société a déjà procédé à une rénovation de ces voitures pour allonger leur vie utile, mais elles ont maintenant presque 40 ans et il n'est plus possible de

dissimuler leur âge. Le remplacement de ces voitures pourrait représenter un contrat de 1 milliard \$. C'est un contrat qui intéresse grandement Bombardier Transport, qui pourrait ainsi assurer du travail à son usine de La Pocatière pour des années.

Alstom Canada est tout aussi intéressée. L'entreprise avait fait l'acquisition des ateliers de réparation du Canadien National à Pointe-Saint-Charles en 1996, mais avait dû mettre la clé dans la porte en 2003 après avoir perdu un contrat de remise à neuf de voitures de train de banlieue aux mains de Bombardier.

PAS FACILE

Alstom Canada a fait savoir qu'elle était prête à reprendre ses activités ferroviaires au Québec. Obtenir le contrat du métro de Montréal ne sera cependant pas facile : le ministre québécois

du Développement économique, Claude Béchard, a déjà indiqué qu'il tentera de convaincre le Conseil des ministres d'accorder « la plus large part » de ce contrat à Bombardier sans appel d'offres. L'usine de Bombardier à La Pocatière se trouve dans la circonscription du ministre Béchard.

La porte-parole de la Société de transport de Montréal, Odile Tremblay, a cependant fait observer qu'en vertu de ses règlements, la société procédait toujours par appel d'offres.

La Société de transport de Montréal pourrait toujours faire comme la RATP et prévoir des spécifications techniques qui avantagent Bombardier.

« Par exemple, nous espérons que le métro de Montréal ira vers des caisses en acier inoxydable, parce que l'acier inoxydable, c'est vraiment l'expertise de notre usine de La Pocatière », a déclaré M^{me} Gagnon.

La bonne
nouvelle
du Parc



TERAXION OBTIENT LA CERTIFICATION ISO 9001:2000

Implantée depuis près de 6 ans, TeraXion connaît maintenant une croissance fulgurante. Constamment à l'affût de nouveaux défis, la compagnie a implanté un système de gestion de la qualité visant à assurer la satisfaction de ses clients. TeraXion est fière d'annoncer que le résultat de ses efforts est reconnu par sa récente certification ISO 9001:2000. Félicitations à toute l'équipe de TeraXion!

TeraXion

www.teraxion.com



PARC TECHNOLOGIQUE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

www.parctechno.qc.ca

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

C'est du **BONBON** gratuit 35
vous pourriez gagner 0% ou, vous pourriez gagner 0% ou, vous pourriez gagner 0%
35% de rabais 40% de rabais 50% de rabais
sur TOUS les NOUVEAUX tissus mode d'automne • tissus à draperie et d'ameublement • tissus de base • tissus pour la mariée

ou même obtenir 0% votre achat entier à 75% de rabais ou, courez la chance de gagner un achat GRATUIT

Prix annoncés valides pour membres club élite seulement. * jusqu'à épuisement des stocks ** valeur maximale de \$500 avant les taxes

Les temps changent

Ici, en hiver, le climat est changeant et surprenant. Restez en contrôle et évitez les surprises sur la route en choisissant un pneu d'hiver. C'est une question de sécurité... et pour nous, Québécois, une question de gros bon sens.

Charlye Ratté

PNEUS RATTÉ

UNIPNEU
MÉCANIQUE

YOKOHAMA
LES SUPÉRPERFORMANTS
AVS WINTER V901
Parfaitement équilibré

- Technologie hybride pour une performance optimale sur surface enneigée, mouillée ou sur pavé sec
- Meilleure adhérence en virage à haute vitesse, réduisant les risques d'aquaplanage et de dérapage
- Composé de silicé optimisant la souplesse de la semelle à basse température
- Réduction du bruit de roulement

Du 1^{er} sept. au 15 nov. 2005
Rabais de 60\$ sur facture à l'achat de 4 pneus
AVS WINTER V901

529-5378

103, 3^e Avenue et 4065, boul. Wilfrid-Hamel Ouest • Ouvert jeudi et vendredi soir, samedi jusqu'à midi • www.pneusratte.com

Les profits de Rogers croissent faiblement alors que les revenus bondissent

L'entreprise déboursa 100 millions\$ pour l'acquisition de l'édifice abritant le siège social de Nortel à Brampton, en banlieue de Toronto

■ TORONTO (PC) — Rogers Telecommunications a enregistré une faible croissance de ses profits au troisième trimestre, attribuable en partie à des charges exceptionnelles liées à des acquisitions.

Le câblodistributeur ontarien a toutefois accru ses revenus de 43 %, en plus de parvenir à réduire le fardeau de sa dette.

Rogers a fait part hier d'un bénéfice net de 48,89 millions\$, ou 16¢ par action pour le trimestre qui a pris fin le 30 septembre, comparativement à des profits de 48,08 millions\$ ou 19¢ par action lors de la période correspondante de 2004.

Le résultat net de Rogers a été affecté par des charges de quelque 377 millions\$ pour la comptabilisation d'amortissements liés à des acquisitions.

REVENUS

Les revenus d'exploitation sont passés de 1,43 milliard\$ au troisième trimestre de 2004 à 2,05 milliards\$ cette année, grâce en bonne partie à la

contribution de la division de téléphonie sans fil. Celle-ci a pour la première fois franchi la barre du milliard de dollars en revenus trimestriels, ce qui s'explique par la croissance interne du service Rogers sans-fil ainsi que par l'acquisition, l'année dernière, de Mjrocell et de son service Fido.

Nadir Mohamed, chef de l'exploitation de Rogers, a dit souhaiter le retour, pour la division de téléphonie sans fil, à la marge bénéficiaire qui prévalait avant l'acquisition de Mjrocell.

ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

«D'ici à ce que débute (l'exercice) 2006, l'intégration sera derrière nous et nous serons alors en mesure de profiter des économies d'échelle», a-t-il dit.

La direction de Rogers a d'ailleurs révisé à la hausse ses prévisions de crois-

sance pour sa division sans-fil. Elle croit maintenant pouvoir atteindre un ajout net de 600 000 à 650 000 abonnés pour l'ensemble de l'exercice, alors que la précédente estimation variait entre 450 000 et 500 000.

Les revenus provenant de la division sans-fil devraient s'établir cette année entre 3,56 et 3,6 milliards\$. La précédente prévision faisait état de revenus variant entre 3,48 et 3,53 milliards\$.

DETTE

La dette de Rogers Communications à la fin du trimestre s'établissait à 9,01 milliards\$, en baisse de 127 millions\$ par rapport à l'année précédente. Le chef de la direction, Ted Rogers, a dit que le ratio dette-BATIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortisse-

ments) a été ramené à un niveau qui lui convient.

Il a dit vouloir utiliser les quelque 3,5 milliards\$ en pertes fiscales accumulées au fil des acquisitions en plus de réduire davantage la dette, tout ça dans le but de pouvoir tirer profit des prochaines occasions d'acquisitions.

«Nous ne voulons pas nous placer une dette colossale sur le dos, a dit M. Rogers. Nous cherchons des moyens de tirer profit de ces 3,5 milliards\$ en pertes fiscales.»

ACQUISITION

D'autre part, M. Rogers a dit que l'acquisition pour 100 millions\$ de l'édifice abritant le siège social de Nortel Networks, à Brampton, en banlieue ouest de Toronto, permettra de regrouper les employés de différents services qui se trouvent présentement éparpillés dans des bureaux loués par l'entreprise.

L'action de Rogers Communications à la Bourse de Toronto a clôturé en baisse de 1,15\$, à 47,40\$.

L'action de Rogers a cédé 1,15\$ en Bourse

Héroux-Devtek obtient un contrat de 125 millions\$ pour le B-777

■ MONTRÉAL — Héroux-Devtek a obtenu un contrat d'une valeur de 125 millions\$ sur une période de 10 ans pour la fourniture de composants de trains d'atterrissage de l'appareil B-777 de Boeing. «Ce contrat constitue un ajout à la production actuelle et se traduira par une utilisation accrue de nos installations», a précisé le chef de la direction, Gilles Labbé, dans un communiqué publié hier. Héroux-Devtek a de plus fait savoir que ce contrat se traduira par un investissement de quelque 12 millions\$ à ses installations de Kitchener, en Ontario, afin d'y construire une annexe qui abritera de l'équipement spécialisé ainsi que de l'outillage. L'entente a été conclue avec Goodrich Corp., une grande entreprise de la Caroline du Nord qui œuvre dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense. Les pièces fabriquées à l'usine de Kitchener seront livrées à l'usine que possède Goodrich à Oakville, près de Toronto. Le cours de l'action de Héroux-Devtek à la Bourse de Toronto est demeuré inchangé, à 3,80\$. **PC**

6,3 L/100 km[†]

CONSOMMATION MOYENNE VILLE/ROUTE

CHANGEONS L'AVENIR

Yaris 2006

169\$

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 854\$
OPTION 0\$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE

À L'ACHAT À PARTIR DE

13 580\$



VILLE : 6,9 L/100 km[†]
ROUTE : 5,5 L/100 km[†]

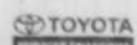
CARACTÉRISTIQUES :

- MOTEUR 1.5 L (VVT-I), 16 SOUPAPES ET 106 CH
- VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES
- RADIO AM/FM STÉRÉO ET LECTEUR CD
- BLOC CENTRAL D'INSTRUMENTATION AVEC TACHYMÈTRE
- CEINTURE TROIS POSITIONS ET APPUI-TÊTE AUX 5 PLACES
- 45 ACCESSOIRES DE PERSONNALISATION DISPONIBLES

YARIS HATCHBACK CE

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location au détail valable sur les modèles Yaris Hatchback CE 2006 (JT923M AA) neufs en stock. Première mensualité de 194,40\$, taxes incluses, et dépôt de sécurité de 200\$ pour un terme de location de 60 mois, exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 2 248,40\$ (taxes incluses) pour la Yaris Hatchback CE 2006 (JT923M AA). ** PDFS pour les modèles Yaris Hatchback CE 2006 (JT923M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. *** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000\$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2006 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. ‡ Consommation moyenne calculée comme suit : 55 p. 100 en ville et 45 p. 100 sur route. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 octobre 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota participants de votre région. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



Le bénéfice net de Falconbridge a presque doublé

■ TORONTO (PC) — Le bénéfice net de la société minière Falconbridge (Symbole: TSX:FALV; NYSE:FAL), l'un des principaux acteurs de son secteur au Canada, a presque doublé au troisième trimestre.

La compagnie a déclaré un bénéfice net de 214 millions \$US, ou 0,56 \$ par action, pour la période de trois mois, comparativement à 118 millions \$US, ou 0,38 \$ par action, pour le trimestre correspondant de 2004.

Les analystes consultés par la firme Thomson Financial s'entendaient sur un bénéfice net de 0,58 \$ par action, avant éléments non récurrents.

Selon Falconbridge, l'augmentation reflète la hausse des prix obtenus pour les métaux, des ventes de concentrés de molybdène à Antamina et des frais pour le traitement et l'affinage obtenus aux fonderies et affineries du cuivre.

Les revenus ont pour leur part crû de 18%, passant de 1,7 milliard \$US au troisième trimestre l'an dernier, à 2,0 milliards \$US cette année.

Ces résultats tiennent compte des résultats

consolidés de Noranda Inc., qui a été renommée Falconbridge Limitée à la suite de la fusion complétée le 30 juin dernier.

OFFRE D'ACHAT

En annonçant ses résultats trimestriels hier, Falconbridge a par ailleurs souligné que son conseil d'administration avait accepté et recommandé à ses actionnaires l'acceptation de l'offre publique d'achat amicale pour toutes ses actions en circulation présentée par sa rivale Inco.

Le conseil d'Inco a également approuvé à l'unanimité le projet de fusion.

La société issue du regroupement, qui sera connue sous la dénomination d'Inco Limitée, représentera l'une des plus importantes sociétés minières et métallurgiques au monde. Elle constituera notamment le plus important producteur de nickel à l'échelle mondiale et le huitième producteur de cuivre en importance.

L'offre d'Inco et la circulaire du conseil d'administration de Falconbridge ont été déposées auprès des autorités de réglementation et envoyées par la poste aux actionnaires de Falconbridge lundi.

Inco a vu ses profits diminuer considérablement

TORONTO (PC) — Le géant canadien du nickel Inco (TSX:N) a vu ses profits baisser de façon substantielle au troisième trimestre terminé le 30 septembre.

Le bénéfice net de l'entreprise est passé de 142 millions \$US, ou 0,69 \$ par action sur une base diluée, au troisième trimestre de 2004, à 62 millions \$US, ou 0,30 \$ par action, pour la période correspondante cette année.

Les analystes consultés par la firme Thomson Financial s'entendaient sur un bénéfice net avant éléments non récurrents de 0,58 \$ par action.

La compagnie, le deuxième producteur de nickel en importance dans le monde, cite l'impact de coûts plus élevés de production pour expliquer la baisse de ses profits, de même que des livraisons plus faibles de cuivre et de métaux du groupe platine. Ces éléments ont été partiellement compensés entre autres par des prix plus élevés obtenus pour le nickel et le cuivre.

Le pdg d'Inco, Scott M. Hand, se dit heureux que sa compagnie ait enregistré un autre trimestre rentable. Il souligne que les prix du nickel demeurent à des niveaux historiquement élevés, que la demande pour ce métal est solide, que la

croissance de l'offre sera limitée pour encore deux années au moins, et que pour ces raisons il s'attend à ce que les conditions du marché restent serrées en 2006.

Dans un communiqué, M. Hand mentionne en outre que la compagnie pourra augmenter ses niveaux de production, abaisser ses coûts et générer des flux de trésorerie plus importants à mesure que ses activités canadiennes seront alimentées par la nouvelle mine de Voisey's Bay, au Labrador.

Le pdg a par ailleurs ajouté qu'en Nouvelle-Calédonie, le projet de la mine Goro est en cours et respecte les budgets et les échéances.

Si les profits d'Inco ont baissé au troisième trimestre, ses ventes ont toutefois augmenté. Elles ont atteint 1,08 milliard \$US au troisième trimestre de 2005, contre 1,03 milliard \$US l'an dernier au trimestre correspondant.

Inco a récemment déposé une offre d'achat de 12,5 milliards \$US pour sa rivale Falconbridge Ltd. Cette acquisition donnera naissance au plus important producteur de nickel dans le monde. L'entité qui naîtra de la fusion deviendra également un acteur important sur le marché du cuivre.







DERNIÈRE CHANCE D'EN PROFITER!

PONTIAC WAVE 5 PORTES

Moteur 1,6 L 4 cyl. à DACT de 103 HP • Habitacle pour 5 occupants • Direction et freins assistés • Chauffe-moteur • Phares antibrouillard • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

178\$/mois* 0\$ comptant déposit de sécurité Sûreté 5 étoiles*

Terme de 60 mois à la location. Transport de 960\$ et préparation inclus.

PONTIAC PURSUIT

PLUS D'ÉQUIPEMENT DE SÉRIE QUE LA CIVIC ET LA MAZDA3*

Moteur 2,2 L 4 cyl. ECOTEC à DACT de 145 HP • Lecteur CD • Siège du conducteur ajustable en hauteur • Phares à halogène • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

199\$/mois* 0\$ comptant déposit de sécurité Sûreté 5 étoiles*

Terme de 48 mois à la location. Transport de 950\$ et préparation inclus.

PONTIAC MONTANA SV6

Démarrure à distance • Régulateur de vitesse • Système de communication et d'assistance OnStar** • Moteur V6 3,5 L à ISC de 200 HP • Freins ABS • Lecteur CD et MP3 • Télédévrouillage • Climatisation • Glaces arrière teintées foncées • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

319\$/mois* 0\$ comptant déposit de sécurité Sûreté 5 étoiles*

Terme de 48 mois à la location. Transport de 1120\$ et préparation inclus.

GMC SIERRA SL 1500 4X4

CABINE ALLONGÉE ÉDITION NEVADA

SIERRA SÉRIE 1500 AVEC MOTEUR V8: MEILLEUR DE SA CATÉGORIE POUR L'ÉCONOMIE DE CARBURANT

Moteur V8 Vortec 4,8 L à ISC de 285 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins ABS • Climatisation • Pont arrière autobloquant • Roues en aluminium • Marchepieds latéraux • Équipement de remorquage

389\$/mois* 0\$ comptant déposit de sécurité OU 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR 48 MOIS

Terme de 36 mois à la location. Transport de 1100\$ et préparation inclus.

GMC SIERRA 1500 4X4 Z71

CABINE MULTIPLACE ÉDITION NEVADA

LE SIERRA OFFRE PLUS DE CHEVAUX, DE COUPLE ET DE CHARGE UTILE DE SÉRIE QUE LES MODÈLES FORD ET DODGE.*

Moteur V8 Vortec 5,3 L à ISC de 295 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins ABS • Climatisation • Pont arrière autobloquant • Régulateur de vitesse • Roues en aluminium • Marchepieds latéraux • Télédévrouillage • Équipement de remorquage

429\$/mois* 0\$ comptant déposit de sécurité OU 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR 48 MOIS

Terme de 36 mois à la location. Transport de 1100\$ et préparation inclus.



BUICK



GMC

GMCANADA.COM





Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

Garantie 3 ans

NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DE PARASUCO

Une décision d'ici à la fin de l'année

LUANN LASALLE
Presse canadienne

■ MONTREAL — Les Paris Hilton, Ricky Martin et Céline Dion sont quelques-unes des vedettes qui portent les jeans et autres vêtements Parasuco, une compagnie qui a son siège social à Montréal. La marque, appartenant à la compagnie de Salvatore Parasuco, est renommée dans le monde entier. L'entreprise vend plus de trois millions de jeans chaque année.

Mais son propriétaire a déjà indiqué à plusieurs reprises qu'il doit décider s'il construira son nouveau siège social chez lui, à Montréal, ou s'il le déménagera aux États-Unis, ou encore en Europe. L'attrait d'un marché plus important, assorti d'avantages fiscaux, pourrait l'entraîner à l'étranger. Il a annoncé hier qu'il prendrait sa décision d'ici à la fin de l'année.

« Je veux être le meilleur possible, est-ce que je peux le faire à partir de Montréal? » se demande-t-il.

Cependant, s'il décide d'implanter son nouveau siège social ailleurs, son bureau montréalais, qui emploie une centaine de personnes, sera maintenu, assure-t-il. « Personne ne va perdre son emploi. Les gens ici sont pleinement protégés », a-t-il affirmé, ajoutant qu'il aura besoin de plus d'employés parce que sa compagnie continue de grossir.

Il souhaite ouvrir de 20 à 30 magasins Parasuco au Canada, pour faire concurrence à d'autres marques, et peut-être aussi une usine montréalaise pour produire ses vêtements aussi rapidement que possible, au lieu d'attendre 10 semaines une cargaison en provenance de Chine. « La rapidité est plus importante que le coût, dit-il. Quand c'est à la mode, ça n'a pas de prix. Quand ce n'est plus à la mode, ça ne vaut rien. »

Bien que la compagnie, qui n'est pas cotée en Bourse, ne divulgue pas le montant de ses ventes, sa popularité auprès des stars du monde du spectacle témoigne de son succès. Des dizaines de photos et de couvertures de magazines montrent les Wyclef Jean, Shakira, Mickey Rourke, Avril Lavigne etc. arborant des jeans Parasuco.

Les jeans se vendent entre 110 \$ et 190 \$, mais peuvent atteindre 1000 \$ pour un pantalon sur mesure. La chanteuse québécoise Céline Dion a d'ailleurs été l'une des premières célébrités à porter des jeans de la maison, a-t-il raconté.

Parasuco compte aujourd'hui huit magasins de vente au détail, notamment à Montréal et Toronto. Selon son patron, le marché canadien de la vente au détail est crucial pour la prospérité de son entreprise. Pour survivre au Canada, a-t-il ajouté, « nous allons devoir ouvrir entre 20 à 30 autres magasins ».

Il se dit en mesure d'affronter les mêmes règles du jeu que les autres détaillants canadiens, mais pas face aux détaillants américains et européens, lesquels sont avantagés par leurs devises.

LA SQMH ACCROÎT SA PRÉSENCE DANS LE SECTEUR DE L'HABITATION



LE SOLEIL, ERICK LABBE

La Société québécoise des manufacturiers d'habitation du Québec se revitalise. La SQMH qui représente les manufacturiers de maisons usinées, leurs fournisseurs et des membres institutionnels s'est donné comme objectif d'élargir sa place sur l'échiquier québécois de l'habitation. Dans le secteur résidentiel, les entreprises de maisons usinées détiennent aujourd'hui 12 % du marché. De plus, cette industrie croît à un rythme de 20 % par année en raison notamment d'exportations toujours en hausse, souligne leur coordinateur Yves Côté. Et signe de ce dynamisme, la SQMH a inauguré, hier à Québec, son site Internet « www.sqmh.ca » ainsi que son nouveau siège social en présence de Nathalie Auclair, à droite, présidente de l'Association et Virginie Côté, vice-présidente de maisons usinées Côté.

CARRIÈRES

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

AGENCE PARCS CANADA

DIRECTEUR GÉNÉRAL / DIRECTRICE GÉNÉRALE,
OUEST ET NORD DU CANADA
Calgary (Alberta)
ou
DIRECTEUR GÉNÉRAL / DIRECTRICE GÉNÉRALE,
EST DU CANADA
Halifax (Nouvelle-Écosse)

SOUS LA DIRECTION du directeur général de l'Agence, le ou la titulaire du poste tient lieu de chef de file pour l'exécution uniforme et économique de tous les aspects des programmes de Parcs Canada dans l'Ouest et le Nord du Canada (de la frontière de l'Ontario et du Manitoba à la Colombie-Britannique, y compris le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) et l'Est du Canada (de Terre-Neuve à la frontière de l'Ontario et du Manitoba); négocie des partenariats et des alliances avec d'autres paliers de gouvernement, les communautés autochtones et le secteur privé; la gestion de programmes et de ressources humaines et financières dans une organisation gouvernementale vaste et complexe.

Pour bien s'acquitter des fonctions du poste, le candidat ou la candidate doit détenir un diplôme universitaire dans une discipline reliée aux responsabilités du poste. Il ou elle possède de l'expérience, de niveau de direction, dans les domaines suivants: la gestion d'un important programme opérationnel et des services connexes; l'élaboration et la mise en oeuvre à l'échelle de l'organisation de stratégies et d'initiatives rattachées au mandat de l'organisation; la prestation de conseils stratégiques et l'élaboration de politiques; la négociation de partenariats et d'ententes ainsi que l'établissement de relations efficaces avec d'autres paliers de gouvernement, les communautés autochtones et le secteur privé; la gestion de programmes et de ressources humaines et financières dans une organisation gouvernementale vaste et complexe.

DIRECTEUR GÉNÉRAL / DIRECTRICE GÉNÉRALE,
LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX
Gatineau (Québec)

SOUS LA RESPONSABILITÉ du Directeur général de l'Agence, le ou la titulaire exerce un leadership corporatif pour l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques, stratégies et initiatives pour la planification, le financement et la gestion du Système des lieux historiques nationaux et du patrimoine bâti du Canada et pour l'élaboration de politiques, de lois, de méthodes, de normes et d'initiatives pour protéger les lieux patrimoniaux du Canada; dirige un centre d'expertise reconnu pour l'offre de services de recherches multidisciplinaires en histoire et en archéologie; appuie la Commission des monuments et des lieux historiques du Canada; donne des conseils d'expert aux conservateurs et conservatrices fédéraux sur la gestion des édifices patrimoniaux fédéraux et l'archéologie des terres et des terres subaquatiques; met en oeuvre le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux et des ententes provinciales / territoriales sur les lieux patrimoniaux du Canada; gère les relations fédérales / provinciales / territoriales sur le patrimoine bâti; met en oeuvre des programmes pour les gares ferroviaires patrimoniales, les lieux de sépulture des premiers ministres du Canada et les propriétés patrimoniales commerciales; agit comme centre d'attraction pour la participation du Canada au patrimoine mondial.

Pour bien s'acquitter des fonctions du poste, le candidat ou la candidate doit détenir une Maîtrise en histoire du Canada, en histoire de l'architecture, en conservation du patrimoine, en archéologie ou dans une autre discipline directement rattachée aux responsabilités du poste. Il ou elle possède de l'expérience, de niveau de direction, dans les domaines suivants: l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies et de politiques rattachées à la conservation du patrimoine et la prestation de conseils aux hauts fonctionnaires sur des questions et des préoccupations rattachées à la conservation du patrimoine; une expérience significative de la gestion de programmes de recherche pluridisciplinaires liés aux secteurs de responsabilité; une expérience de la direction de négociations avec d'autres paliers de gouvernement, les peuples autochtones et d'autres intervenants; la gestion de programmes, y compris de la gestion des ressources humaines et financières dans une organisation gouvernementale vaste et complexe.

Pour les trois postes, la connaissance des deux langues officielles est requise (CBC). Le salaire annuel peut varier entre 132 200 \$ et 155 600 \$.

Les personnes qui postulent doivent présenter, avant la date de fermeture, une lettre d'accompagnement démontrant qu'elles satisfont à tous les critères de présélection ainsi que leur curriculum vitae en ordre chronologique. Parcs Canada soumettra aux objectifs d'équité en matière d'emploi et invite les membres de minorités visibles, les Autochtones, les personnes handicapées et les femmes à faire une demande et à indiquer qu'ils appartiennent à l'un de ces groupes.

Veuillez transmettre vos documents à titre confidentiel à Isabelle Nault, par télécopieur au (819) 953-6139, par courrier électronique à concoursPCXcomp@pc.gc.ca ou par la poste au 25, rue Eddy, 15^{ième} étage, (25-15-U), Gatineau (Québec), K1A 0M5, au plus tard le 16 novembre 2005, en indiquant le numéro de concours CAPPX-2005-33 pour le poste de Directeur général / Directrice générale, Ouest et Nord du Canada, CAPPX-2005-32 pour le poste de Directeur général / Directrice générale, Est du Canada, CAPPX-2005-31 pour le poste de Directeur général / Directrice générale, Lieux historiques nationaux.

PARTENARIATS EN ÉNERGIE ÉOLIENNE

Hydro-Québec ouvre la porte à plusieurs formules

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Hydro-Québec est prête à devenir un partenaire du développement éolien dans les régions si la société d'État évolue vers un rôle de producteur d'énergie éolienne, actuellement achetée du seul secteur privé.

En attendant, la société d'État entend privilégier, dans le prochain appel d'offres de 2000 MW attendu d'ici la fin d'octobre, les entreprises privées qui auront un « maillage, un partenariat très important au niveau communautaire, coopératif ou municipal sur la base de critères d'évaluation que nous avons déposés à la Régie de l'énergie. On croit avoir trouvé un équilibre entre une obligation d'un approvisionnement aux meilleures conditions de prix et un souci de partenariat avec le milieu », a dit hier Thierry Vandal, président-directeur général de Hydro-Québec de passage à Rimouski.

COMPÉTITIF

La présence d'Hydro-Québec dans la production éolienne se concrétisera dans la mesure, dit M. Vandal où « les prix nous rendent compétitifs dans le financement. Si les prix augmentent de manière déraisonnable, rien nous dit, que Hydro-Québec ne sera pas là demain pour produire de l'énergie éolienne.

C'est possible, même probable. »

Le président de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRE), Michel Lagacé, a qualifié de « pas dans la bonne direction » la politique de pondération d'Hydro-Québec en faveur d'un maillage entreprise privée / milieu. « Nous étudierons la nouvelle grille d'analyse d'Hydro-Québec soumise à la Régie de l'énergie. Par ailleurs, si Hydro-Québec devient un producteur d'énergie éolienne, ce serait encore plus intéressant de développer des partenariats. »

ENTENTES

Sur les ententes de gré à gré comme celle avec ShyPower (projet à Rivière-du-Loup), Hydro-Québec laisse les communautés locales adresser leurs demandes de redevances aux promoteurs privés. « Il faut reprendre ce projet de 300 millions \$ à rebours. On a demandé une rencontre avec ShyPower en avril et je viens d'avoir l'accusé de réception la semaine dernière. C'est un comportement étrange. Un monde de différence avec les promoteurs du port méthanier de Gros-Cacouna qui a une belle approche-client », qualifie le président de la CRE, Michel Lagacé.

Concernant les constats plutôt critiques du BAPE sur les parcs éoliens à Murdochville et Baie-des-Sables, M. Vandal souhaite que les prochains projets puissent se faire avec des études plus approfondies sur, par exemples, la faune aviaire, l'impact touristique ou la coupe forestière. « Le BAPE donne un signal reçu à Hydro-Québec avec beaucoup d'ouverture et un important souci d'intégration dans le milieu. »

La compagnie aérienne indienne Jet Airways achète 10 Airbus A330

■ PARIS (AP) — La compagnie indienne Jet Airways a commandé 10 Airbus A330-200, a annoncé le constructeur européen hier dans un communiqué. Le contrat est estimé à 1,6 milliard \$US. Les livraisons devraient commencer au premier trimestre 2007. Jet Airways est la première compagnie aérienne privée de l'Inde. AP

CARRIÈRES

Aliments de Santé Laurier ouvre bientôt son 2^{ème} magasin sur Jules-Verne

Ouvertures de postes

Conseiller(ère) en Suppléments
(homéopathie, naturopathie, phytothérapie, etc.)

Assistant au Prêt-à-manger
(expérience requise)

Temps plein/partiel, jour-soir-fin de semaine

Envoyer votre cv par télécopieur : 651.5690

Les Solutions Delphi

Les Solutions Delphi Corp.
Une division de Allstream MTS Inc.

Delphi Solutions corporation, chef de file comme fournisseur d'équipements et de service en télécommunications, est à la recherche de techniciens qualifiés afin de combler une expansion florissante au Québec.

Une préférence sera accordée aux postulants bénéficiant de certifications et expériences pour les produits suivants:

MITEL: (SX2000, 3300 ICP, 200EL/ICP, Nupoint, UM)
NORTEL: (Meridian, Option 11, Call Pilot, Symposium, BCM, etc...)
PANASONIC: TDA Nouvelle série

PRÉREQUIS ESSENTIELS:

- Certifications
- 3 ans d'expérience minimum
- Habileté à travailler en environnement Windows 95, 98, NT, XP.
- Excellente capacité d'analyse et de diagnostic
- Sens du service à la clientèle et de l'organisation
- Permis de conduire valide

FAIRE PARVENIR VOTRE C.V.:
Marta.paolucci@delphisolutions.com
Télécopieur: (514) 344-8295

URGENT

Hygiéniste dentaire

Temps plein
Secteur
Haute-Ville
Tél.: 527-2516
Téléc. pour C.V.: 527-2118

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

1 888 473-4636

DISTRIBUTEUR
de couvre planchers
recherche un(e)
REPRÉSENTANT(E)
avec expérience dans le domaine
pour un territoire bien établi.

Faxer CV au:
1 (514) 488-9424

CONSTRUCTION

POLARIS

RECHERCHE

ESTIMATEUR
(GÉNIE MUNICIPAL ET ROUTIER)

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE
Courriel: ap@constructionpolaris.com
Télécopieur: 418-861-9875

Le plastique vit sa pire crise et mise maintenant sur la Chine

LAURIER CLOUTIER
La Presse

■ L'industrie du plastique du Québec vit la pire crise de son histoire. Toutefois, les entrepreneurs se sont retroussés les manches et vont transformer la forte concurrence de la Chine en une grande opportunité d'affaires. Et l'an prochain, l'industrie frappera à la porte de l'Inde.

Le 17 novembre prochain, l'industrie québécoise va ouvrir le Bureau du plastique Québec-Chine, dans la ville de Tianjin, près de Pékin, a révélé à *La Presse Affaires* Pierre Filion, directeur général de l'Association canadienne de l'industrie des plastiques (ACIP) au Québec.

Après trois ans d'efforts, le Bureau pourra regrouper des achats avec des partenaires de la Chine, faire de la sous-traitance, conclure des alliances et créer des coentreprises, a ajouté Pierre Filion, à l'occasion d'Expoplast 2005 qui attire 350 fournisseurs, jusqu'à aujourd'hui, au Palais des congrès de Montréal.

Au Canada aussi, le plastique connaît « une période très chaotique », a dit le président de l'ACIP canadienne, Denis E. Cloutier. « Depuis la mi-août, les pétroliers ont imposé cinq hausses de prix à l'industrie du plastique qui en craint en outre une sixième le 1^{er} novembre. Des fournisseurs de résines de plastique (une des matières premières) ont décréé un cas de force majeure pour expliquer les hausses. Le plastique vit une crise plus grave qu'en 1973-1974, lors du 1^{er} choc pétrolier » des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), selon Denis Cloutier.

Ce n'est que le dernier défi à relever. À la vive concurrence asiatique s'était déjà ajoutée la forte hausse du taux de change du huard canadien par rapport au dollar américain, a expliqué Pierre Filion. Or, le plastique canadien réalise 90 % de ses exportations aux États-Unis. Denis Cloutier n'a pas encore vu de PME en difficultés ou en faillite, mais cela pourrait arriver si la crise ne se résorbe pas d'ici le tournant de l'année, craint-il.

Le gouvernement fédéral n'a encore rien fait pour secourir le plastique dans ses efforts pour se relever. « Il y a des progrès dans les discussions sur l'aide d'Ottawa à la recherche et développement, mais ils sont lents et ce ne sera pas dans le prochain budget fédéral », a déploré Denis Cloutier, par ailleurs premier vice-président du fa-

bricant Poly Expert, de Laval.

Le plastique constitue pourtant la deuxième plus importante industrie au Canada, après l'automobile, avec 160 000 employés dans près de 3000 entreprises qui réalisent des ventes de 36 milliards, a souligné Denis Cloutier. Plus de 60 % des PME du plastique se trouvent en Ontario et au Québec (25 %). Au Québec, l'industrie emploie 30 000 personnes dans 550 compagnies qui font des revenus de 3,6 milliards \$, selon Pierre Filion.

L'ACIP-Québec vient de réaliser l'étude « la plus importante au Canada » sur la Chine. Cette étude, de 200 pages, permet de démystifier ce grand pays, a expliqué Pierre Filion. La Chine ne se limite pas à de la main-d'œuvre à bas salaires. « C'est une occasion en or pour ouvrir le Québec à l'international », selon Pierre Filion. L'industrie du plastique du Québec s'est fait des amis en Chine, au cours de trois missions commerciales. Deux autres missions vont suivre l'an prochain, en Chine, et une troisième en Inde.

Après l'ouverture du Bureau de Tianjin, pour se rapprocher notamment de Bombardier et des grands donneurs d'ouvrages, l'industrie pourrait plus tard répondre à l'invitation de la Chine d'y établir un parc industriel, a ajouté le directeur. « Si on se cloître, on se condamne. Le drapeau du Québec doit flotter tout autour du monde », a conclu Pierre Filion.

Hausse des profits et des revenus pour Shell Canada

■ CALGARY — Pour son troisième trimestre de 2005, la pétrolière Shell Canada a connu une hausse de ses profits de 6 millions \$, ceux-ci s'établissant à 457 millions \$, comparativement à 451 millions \$ pour la période correspondante de 2004. La progression des profits s'explique par la fermeté des prix du pétrole et des marges de raffinage, qui a été partiellement neutralisée par une réduction des volumes attribuable à des travaux de maintenance dans deux de ses raffineries. Le bénéfice par action de 0,55 \$ réalisé au cours du trimestre est supérieur de 0,01 \$ à celui de la période correspondante de l'année précédente. Les revenus ont atteint 3,96 milliards \$, alors qu'ils étaient de 3,06 milliards \$ au troisième trimestre de l'an dernier. « Les secteurs exploration et production et sables bitumineux dégagent des bénéfices d'exploitation accrus pour le troisième trimestre », a déclaré Clive Mather, président et chef de la direction de Shell Canada. Le secteur des produits pétroliers affiche pour sa part un bénéfice de 81 millions \$, en baisse par rapport aux 114 millions \$ pour la même période en 2004. Ce recul est principalement attribuable aux activités de maintenance aux raffineries de Montréal-Est et de Scotford, dans la région d'Edmonton. L'action de Shell Canada a clôturé en hausse de 19 c, à 34,82 \$. *PC*

PLANIFIER SA CARRIÈRE
POUR VOIR PLUS LOIN



Salon Éducation Emploi

ENTRÉE
GRATUITE

27 au 30 octobre 2005
Centre de foires de Québec

(418) 659-3212
www.SalonEducationEmploi.com

Québec

énergie 98.9

LE SOLEIL

TVA

jobbeem

ÉCONOMIE

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

7 JOURS
LE MOINS D'ARGENT

IMMOBILIER

Les petites annonces
du Soleil

844-4444

AVIS DE DISSOLUTION
DE

9130-8965 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie

9130-8965 QUÉBEC INC.

ayant son siège social au

4247, rue du Montcalm, Cap

Plage (Québec) G1Y 1M1, a

l'intention de demander sa dis-

solution au Registre des

entreprises et, à cet effet, pas-

sé la présente déclaration

requise par les dispositions de

l'article 37 de la Loi sur le

régime des entreprises

incorporées, des accises et

des personnes morales et con-

cernant l'article 26 de la

Loi sur les corporations.

SAINT-FOY, ce 20^e jour

d'octobre 2005.

DUMAS GAGNON, JORDIN

Procureur de la compagnie

AVIS

Area est par les présentes

avis que 9079-8134 QUÉBEC INC.

compagnie constituée en vertu

de la Partie 1A de la Loi sur les

entreprises (Québec), ayant son

siège au 2005, 3^e étage, 11^e rue

Québec, G1P 2S2, demande au

Registre des entreprises la per-

mission d'obtenir sa dissolution.

Québec (Québec), le 24 octobre 2005.

Les procureurs de la compagnie:

OUELLET BERNARD, S.A.S., S.J., S.J.

N.V., Grande Allée est, bureau 301

Québec (Québec) G1S 2P7

Hydro
Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydro-quebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 840-4903
Extérieur : 1 800 324-1759

VILLE DE
QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Arrondissement de La Cité AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par la présente, donné :

1. Que, lors d'une séance ordinaire du Conseil d'arrondissement de La Cité tenue le 4 octobre 2005, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

R.A.1V.Q.71 Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Cité sur le zonage et l'urbanisme relatif au territoire de l'ancienne Ville de Québec relativement à la zone 458-M-183.28 afin d'autoriser dans la zone 458-M-183.28 (Place d'Youville) l'exploitation d'un café-terrasse à titre d'usage complémentaire à un usage principal lié à la restauration ou au débit d'alcool, et ce, en tout temps. Les conditions prescrites au règlement relativement à son exploitation et à son aménagement doivent être respectées.

2. Que ce règlement est entré en vigueur le 20 octobre 2005, date de la délivrance du certificat de conformité par le Service du greffe et des archives de la Ville de Québec.

3. Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau d'arrondissement de La Cité, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, durant les heures de bureau, soit de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Québec, ce 21 octobre 2005.

Le secrétaire et assistant-greffier
de l'arrondissement de La Cité,
Jacques Vallée

VILLE DE
QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

GUIDE TOURISTIQUE, TIRÉ À PART DES RESTAURANTS ET GUIDE DE L'HÉBERGEMENT RÉGION DE QUÉBEC 2006-2007 (PRÉPRESSE ET IMPRESSION)

VQ-36154

Documents d'appel d'offres : disponibles chez SÉAO (1)

Dépôt des soumissions : au plus tard le 15 novembre 2005 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2).

SERVICES PROFESSIONNELS - AMÉNAGEMENT D'UN ÉCOCENTRE RUE PROVINCIALE DANS L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES - VQ-36056

Description du mandat : Conception et réalisation de l'aménagement d'un écocentre sur la rue Provinciale dans l'arrondissement des Rivières.

Documents d'appel d'offres : disponibles chez SÉAO (1).

Dépôt des soumissions : au plus tard le 10 novembre 2005 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2).

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

(1) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

(2) Les soumissions seront reçues au Service des approvisionnements, 50, rue Marie-de-l'Incarnation, 2^e étage, Québec (Québec) G1N 3E7.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

À moins d'indication contraire, ces appels d'offres sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I.) et lorsque applicable à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario (A.Q.O.).

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à ces appels d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Service des approvisionnements (418) 641-6164.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

LEXUS

Tout nouveau modèle. Toute nouvelle performance! Voici la IS 250 AWD 2006 à traction intégrale

- Boîte automatique 6 rapports à commande multimode séquentielle
- Suspension à calibrage sport à double bras triangulaire à l'avant et tiges multiples à l'arrière
- Accueil sans clé intelligent et démarrage à bouton-poussoir
- Système audio haut de gamme à 13 haut-parleurs et entrée MP3
- 10 coussins gonflables multi-configuration



IS 250 RWD
Offerte à partir de
41 900\$



GX 470 05

3 dernières unités disponibles.

Un taux de
financement
privilegié
4,9%



ES 330 05

Dernière unité disponible.
Alors bienvenue aux
amateurs d'aubaines...



GS 300 06

Un taux de
financement
privilegié
3,9%

Boulevard
LEXUS TOYOTA
120, Marais, Québec
683-6565

Toutes les offres pour un temps limité, sujettes à l'approbation du crédit et tant qu'il y en aura. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails sur place.

Toronto

[illegible]

A et B

[illegible]

	N
Median (P25)	0.4

[illegible]

H à J

[illegible]

Tà7

(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45	0.46	0.47	0.48	0.49	0.50	0.51	0.52	0.53	0.54	0.55	0.56	0.57	0.58	0.59	0.60	0.61	0.62	0.63	0.64	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70	0.71	0.72	0.73	0.74	0.75	0.76	0.77	0.78	0.79	0.80	0.81	0.82	0.83	0.84	0.85	0.86	0.87	0.88	0.89	0.90	0.91	0.92	0.93	0.94	0.95	0.96	0.97	0.98	0.99	1.00
(TAH)	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.13	0.14	0.15	0.16	0.17	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22	0.23	0.24	0.25	0.26	0.27	0.28	0.29	0.30	0.31	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.38	0.39	0.40	0.41	0.42	0.43	0.44	0.45																																																							

D à F

[illegible]

K à M

[illegible]

R

1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058	2059	2060	2061	2062	2063	2064	2065	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072	2073	2074	2075	2076	2077	2078	2079	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086	2087	2088	2089	2090	2091	2092	2093	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100	2101	2102	2103	2104	2105	2106	2107	2108	2109	2110	2111	2112	2113	2114	2115	2116	2117	2118	2119	2120	2121	2122	2123	2124	2125	2126	2127	2128	2129	2130	2131	2132	2133	2134	2135	2136	2137	2138	2139	2140	2141	2142	2143	2144	2145	2146	2147	2148	2149	2150	2151	2152	2153	2154	2155	2156	2157	2158	2159	2160	2161	2162	2163	2164	2165	2166	2167	2168	2169	2170	2171	2172	2173	2174	2175	2176	2177	2178	2179	2180	2181	2182	2183	2184	2185	2186	2187	2188	2189	2190	2191	2192	2193	2194	2195	2196	2197	2198	2199	2200	2201	2202	2203	2204	2205	2206	2207	2208	2209	2210	2211	2212	2213	2214	2215	2216	2217	2218	2219	2220	2221	2222	2223	2224	2225	2226	2227	2228	2229	2230	2231	2232	2233	2234	2235	2236	2237	2238	2239	2240	2241	2242	2243	2244	2245	2246	2247	2248	2249	2250	2251	2252	2253	2254	2255	2256	2257	2258	2259	2260	2261	2262	2263	2264	2265	2266	2267	2268	2269	2270	2271	2272	2273	2274	2275	2276	2277	2278	2279	2280	2281	2282	2283	2284	2285	2286	2287	2288	2289	2290	2291	2292	2293	2294	2295	2296	2297	2298	2299	2300	2301	2302	2303	2304	2305	2306	2307	2308	2309	2310	2311	2312	2313	2314	2315	2316	2317	2318	2319	2320	2321	2322	2323	2324	2325	2326	2327	2328	2329	2330	2331	2332	2333	2334	2335	2336	2337	2338	2339	2340	2341	2342	2343	2344	2345	2346	2347	2348	2349	2350	2351	2352	2353	2354	2355	2356	2357	2358	2359	2360	2361	2362	2363	2364	2365	2366	2367	2368	2369	2370	2371	2372	2373	2374	2375	2376	2377	2378	2379	2380	2381	2382	2383	2384	2385	2386	2387	2388	2389	2390	2391	2392	2393	2394	2395	2396	2397	2398	2399	2400
1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058	2059	2060	2061	2062	2063	2064	2065	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072	2073	2074	2075	2076	2077	2078	2079	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086	2087	2088	2089	2090	2091	2092	2093	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100	2101	2102	2103	2104	2105	2106	2107	2108	2109	2110	2111	2112	2113	2114	2115	2116	2117	2118	2119	2120	2121	2122	2123	2124	2125	2126	2127	2128	2129	2130	2131	2132	2133	2134	2135	2136	2137	2138	2139	2140	2141	2142	2143	2144	2145	2146	2147	2148	2149	2150	2151	2152	2153	2154	2155	2156	2157	2158	2159	2160	2161	2162	2163	2164	2165	2166	2167	2168	2169	2170	2171	2172	2173	2174	2175	2176	2177	2178	2179	2180	2181	2182	2183	2184	2185	2186	2187	2188	2189	2190	2191	2192	2193	2194	2195	2196	2197	2198	2199	2200	2201	2202	2203	2204	2205	2206	2207	2208	2209	2210	2211	2212	2213	2214	2215	2216	2217	2218	2219	2220	2221	2222	2223	2224	2225	2226	2227	2228	2229	2230	2231	2232	2233	2234	2235	2236	2237	2238	2239	2240	2241	2242	2243	2244	2245	2246	2247	2248	2249	2250	2251	2252	2253	2254	2255	2256	2257	2258	2259	2260	2261	2262	2263	2264	2265	2266	2267	2268	2269	2270	2271	2272	2273	2274	2275	2276	2277	2278	2279	2280	2281	2282	2283	2284	2285	2286	2287	2288	2289	2290	2291	2292	2293	2294	2295	2296	2297	2298	2299	2300	2301	2302	2303	2304	2305	2306	2307	2308	2309	2310	2311	2312	2313	2314	2315	2316	2317	2318	2319	2320	2321	2322	2323	2324	2325	2326	2327	2328	2329	2330	2331	2332	2333	2334	2335	2336	2337	2338	2339	2340	2341	2342	2343	2344	2345	2346	2347	2348	2349	2350	2351	2352	2353	2354	2355	2356	2357	2358	2359	2360	2361	2362	2363	2364	2365	2366	2367	2368	2369	2370	2371	2372	2373	2374	2375	2376	2377	2378	2379	2380	2381	2382	2383	2384	2385	2386	2387	2388	2389	2390	2391	2392	2393	2394	2395	2396	2397	2398	2399	2400
1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058	2059	2060	2061	2062	2063	2064	2065	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072	2073	2074	2075	2076	2077	2078	2079	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086	2087	2088	2089	2090	2091	2092	2093	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100	2101	2102	2103	2104	2105	2106	2107	2108	2109	2110	2111	2112	2113	2114	2115	2116	2117	2118	2119	2120	2121	2122	2123	2124	2125	2126	2127	2128	2129	2130	2131	2132	2133	2134	2135	2136	2137	2138	2139	2140	2141	2142	2143	2144	2145	2146	2147	2148	2149	2150	2151	2152	2153	2154	2155	2156	2157	2158	2159	2160	2161	2162	2163	2164	2165	2166	2167	2168	2169	2170	2171	2172	2173	2174	2175	2176	2177	2178	2179	2180	2181	2182	2183	2184	2185	2186	2187	2188	2189	2190	2191	2192	2193	2194	2195	2196	2197	2198	2199	2200	2201	2202	2203	2204	2205	2206	2207	2208	2209	2210	2211	2212	2213	2214	2215	2216	2217	2218	2219	2220	2221	2222	2223	2224	2225	2226	2227	2228	2229	2230	2231	2232	2233	2234	2235	2236	2237	2238	2239	2240	2241	2242	2243	2244	2245	2246	2247	2248	2249	2250	2251	2252	2253	2254	2255	2256	2257	2258	2259	2260	2261	2262	2263	2264	2265	2266	2267	2268	2269	2270	2271	2272	2273	2274	2275	2276	2277	2278	2279	2280	2281	2282	2283	2284	2285	2286	2287	2288	2289	2290	2291	2292	2293	2294	2295	2296	2297	2298	2299	2300	2301	2302	2303	2304	2305	2306	2307	2308	2309	2310	2311	2312	2313	2314	2315	2316	2317	2318	2319	2320	2321	2322	2323	2324	2325	2326	2327	2328	2329	2330	2331	2332	2333	2334	2335	2336	2337	2338	2339	2340	2341	2342	2343	2344	2345	2346	2347	2348	2349	2350	2351	2352	2353	2354	2355	2356	2357	2358	2359	2360	2361	2362	2363	2364	2365	2366	2367	2368	2369	2370	2371	2372	2373	2374	2375	2376	2377	2378	2379	2380	2381	2382	2383	2384	2385	2386	2387	2388	2389	2390	2391	2392	2393	2394	2395	2396	2397	2398	2399	2400
1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058	2059	2060	2061	2062	2063	2064	2065	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072	2073	2074	2075	2076	2077	2078	2079	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086	2087	2088	2089	2090	2091	2092	2093	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100	2101	2102	2103	2104	2105	2106	2107	2108	2109	2110	2111	2112	2113	2114	2115	2116	2117	2118																																																																																																																																																																																																																																																																																										

OBLIGATION	
Atom Energy (AE.DB.A)0.00 19	
E Avatom NY (ACE.NY.A)0.00 10	

[illegible]

NÉGOCIÉ EN FONDS AMÉRICAINS									
180 Connect o (NCT U)	0.00	25000	3.10	0.00	5.10	2.80			
2000000 (NCT U)	0.00	100	3.00	0.00	4.00	3.00			

[illegible]

AUTRES VALEURS			
(SBA.M)	0.00	11000112.50	-1.00116.35108.00
(RDE.NT.J)	0.00	4060 14.10	0.05 14.25 11.95
(RDE.NT.S)	0.00	200 11.70	0.05 11.40 10.40

(SCB.NT.3)	0.00	990	11.00	0.05	11.00	10.80
(SCB.NT.4)	0.00	800	13.00	0.05	13.00	11.60
(MFT.N)	0.00	5000	10.00	-1.00	10.00	10.00
(NANT.K)	0.00	500	9.90	0.00	10.00	9.13
(PWC.NT.C)	0.00	17000	106.00	-0.01	112.00	106.00
(RYT.NT.P)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.R)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.S)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.T)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.U)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.V)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.W)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.X)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Y)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Z)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.A)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.B)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.C)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.D)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.E)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.F)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.G)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.H)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.I)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.J)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.K)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.L)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.M)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.N)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.O)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.P)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Q)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.R)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.S)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.T)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.U)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.V)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.W)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.X)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Y)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Z)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.A)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.B)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.C)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.D)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.E)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.F)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.G)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.H)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.I)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.J)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.K)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.L)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.M)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.N)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.O)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.P)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Q)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.R)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.S)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.T)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.U)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.V)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.W)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.X)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Y)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Z)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.A)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.B)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.C)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.D)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.E)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.F)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.G)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.H)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.I)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.J)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.K)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.L)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.M)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.N)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.O)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.P)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Q)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.R)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.S)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.T)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.U)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.V)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.W)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.X)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Y)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Z)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.A)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.B)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.C)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.D)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.E)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.F)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.G)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.H)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.I)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.J)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.K)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.L)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.M)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.N)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.O)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.P)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Q)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.R)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.S)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.T)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.U)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.V)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.W)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.X)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Y)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Z)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.A)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.B)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.C)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.D)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.E)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.F)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.G)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.H)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.I)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.J)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.K)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.L)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.M)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.N)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.O)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.P)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Q)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.R)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.S)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.T)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.U)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.V)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.W)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.X)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Y)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Z)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.A)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.B)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.C)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.D)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.E)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.F)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.G)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.H)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.I)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.J)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.K)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.L)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.M)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.N)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.O)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.P)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.Q)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.R)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.S)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.T)	0.00	60000	112.00	0.20	112.00	109.00
(RYT.NT.U)	0.00	60000				

Décès Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

BAILLARGEON, Marcelle Theftford Mines	22 oct. 2005
BEAUDET, Ernest Lotbinière	22 oct. 2005
BÉDARD, Armand Sainte-Foy	23 oct. 2005
BERNIER, Père Romuald Richelieu	24 oct. 2005
CHANTAL, Yves	22 oct. 2005
GAGNON, Roch Sherbrooke	20 oct. 2005
GIROUX, Juliette Tobin Québec	23 oct. 2005
LAMBERT, Soeur Jeanne Québec	24 oct. 2005
LÉVESQUE, Corinne Côté Blainville	19 oct. 2005
NADEAU, François Blainville	21 oct. 2005
TREMBLAY, Jean-Claude Charlesbourg	21 oct. 2005

Vous pouvez aussi consulter les avis de décès sur notre site internet à www.cyberpresse.ca/lesoleil/ en cliquant sur le bouton nécrologie



Marcelle Baillargeon

Centre de Santé de Theftford Mines, le 22 octobre 2005, est décédée à l'âge de 81 ans et 7 mois, Mlle Marcelle Baillargeon, fille de feu Arthur Baillargeon et de feu Corinne Lamonde. Elle demeurait à Theftford Mines. La famille recevra les condoléances à la

RÉSIDENTE FUNÉRAIRE

GAMACHE & NADEAU LTÉE

590, rue Saint-Alphonse Sud

Theftford Mines

vendredi, à compter de midi. Le service religieux sera célébré **vendredi à 13h30 en l'église Saint-Alphonse de Theftford Mines**; inhumation dans le lot familial au cimetière Saint-Alphonse.

Elle était la sœur de Colette Baillargeon, de Nicole Baillargeon (Pierre Dion); la belle-sœur de Suzanne Bergeron (feu Denis Baillargeon), la tante de Louise Malouin (Claude Côté), Gaétane, Jean, Johanne et Claude Malouin, Luc et Jacques Baillargeon, Lucie, Louis et Yves Denoncourt, Isabelle, Caroline Dion, Claude Dion (Isabelle Caron). Elle laisse également ses cousins et cousines. En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du cœur serait grandement apprécié de la famille.

Pour renseignements: (418) 335-9169
télécopieur: (418) 335-9699
courriel: gamachenadeau@hotmail.com



Ernest Beaudet

1912 - 2005

Québec, au CHUL du CHUQ, le 22 octobre 2005, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Ernest Beaudet, époux de feu Dame Gilberte Boucher. Il demeurait à Lotbinière. Il a été confié au

PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE
301, rang Ste-Anne
(coin rte de l'Aéroport), Quartier Laurentien
Sainte-Foy

Le service religieux sera célébré le **jeudi 27 octobre 2005 à 11h, en l'église St-Louis-de-Lotbinière (7510, Marie-Victorin, Lotbinière)**. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil, ses fils et belles-filles: Jean-Claude (Johanne Fiset), Victor (Lise Drolet), feu Raymond (Solange Caron); ses petits-enfants: Martin, Michel, Caroline, Catherine et Marie-France; ses frères et sœurs: Victorien (feu Germaine Paré), Alphonse (feu Eva Lemay), Père Alexandre (congrégation des pères maristes), Jean-Paul (Huguette Desrochers), feu Irma, Sr Solange (congrégation du Bon Pasteur), Joséphine (feu Fernand Lemay), Fernande (Ronacien Desrochers); sa belle-sœur Sylvia Boucher (feu Léo Tye); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur (4715, des Replats, bur. 261, Québec, QC, G2J 1B8, 418-682-6387).

Pour renseignements: 871-2372
Télécopieur: 871-6965
Courriel: lasouvenance@lepinecloutier.com
Site web: www.lepinecloutier.com



Armand Bédard

CHUQ, Pavillon du CHUL, le 23 octobre 2005, à l'âge de 89 ans et 1 mois, est décédé monsieur Armand Bédard, époux de dame Rolande Bergeron. Il était le fils de feu Jules Bédard et de feu Céline Beaulieu de Loretteville. Il demeurait à Sainte-Foy. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré en présence des cendres le **samedi 29 octobre 2005 à 13h30, en l'église Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette (277, rue Racine à Loretteville)** et de là, au cimetière de Loretteville. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie religieuse.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère: Mathieu (feu Rose Frigault, feu Marie Verville); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Bergeron: Louis-Philippe (feu Rita Fournier), Cécile (feu Marcel Bouchard), Jean-Pierre (feu Ursule Lavoie, feu Marie-Alice Gagnon), Aurélien (Huguette Fortin) et Raymond (Gabrielle Régis) ainsi que plusieurs neveux et nièces des deux familles. Il a été précédé de ses frères, sœurs et belles-sœurs: Marie-Alice (Rédemptoriste), Eva (Ursuline), Roméo (Albertine Renaud), Léopold f.e.c., Louis-Joseph (Fabiola Bédard) et Lucia (Ursuline). Il laisse également dans le deuil plusieurs amis canadiens et québécois qui lui gardent un souvenir ému. Un service religieux aura aussi lieu à Goubyre en Guadeloupe dans la chapelle dont Monsieur Bédard a été le maître d'œuvre, chapelle devenue maintenant l'église paroissiale de Goubyre. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des offrandes de messes ou par un don à la Fondation du CHUL, 2705, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Qc, G1V 4G2.

La famille tient à remercier le personnel du CHUL et du CLSC pour les excellents soins prodigués. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE ET PLATEAU)

Tél.: (418) 688-2411

Télécopieur: (418) 688-2414

Courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com

Père Romuald Bernier

Père Romuald Bernier, Obit de Marie Immaculée, est décédé à Richelieu, le 24 octobre 2005, à l'âge de 86 ans et 8 mois. Il était le fils de Émile Bernier et de Léda Pelletier, tous deux décédés. Il fit ses premiers vœux le 2 août 1941 et fut ordonné prêtre le 15 juin 1946.

En plus de sa famille religieuse, il laisse dans le deuil ses quatre sœurs: Marianna (Josaphat Bélanger); Rose (Charles Dussault); Thérèse (Armand Picard); Sr Claire, s.c.q.; un frère Cyrille et son épouse (Aurore Pagé); trois belles-sœurs: Marguerite Lafamme (Paul-Émile); Cécile Bergeron (Dominique); Sara Paradis (Raymond); des neveux et nièces, des cousins et cousines et de nombreux amis. Le corps du défunt sera exposé chez les **Obits de Marie Immaculée, 460, 1ère Rue à Richelieu**, le mercredi 26 octobre de 19h à 21h, aux prières communautaires à 19h30 et le lendemain de 9h30 à 10h30, **heure des funérailles**. L'inhumation se fera au cimetière Obit de Richelieu. Direction

DESNOYERS SALONS FUNÉRAIRES

20, rue des Carrières, Chambly

(450) 658-8551, télécopieur (450) 658-1146

courriel: sympathie@maison-desnoyers.com



Yves Chantal

1929 - 2005

Le 22 octobre 2005, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Yves Chantal, époux de feu Raymond Gameau. Il était le fils de feu Ferdinand Chantal et de feu Corinne Thibodeau. Le service religieux sera célébré le **samedi 29 octobre à 11h, en l'église Saint-Michel de Sillery, 1600, Cardinal-Persico, Sillery**. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil ses deux filles, Joanne (Hadrian Moraz) et Lucie; ses petits-enfants Erica Chantal-Barbour et Maxence Moraz-Chantal; son frère Jean-Marc (Cécile Bédard) ainsi que plusieurs parents et amis, en particulier le Dr Gabriel Gosselin qui l'a accompagné jusqu'à son dernier souffle.

Un remerciement spécial au Dr Anne Moreau, ainsi qu'aux infirmières Nathalie Chalhoub et Louise Denis pour les bons soins prodigués et leur dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Opération Enfant Soleil, 2160, Jean-Talon Nord, bureau 200, Québec (Québec) G1N 2G3, téléphone: 418 683-2323. La direction des funérailles a été confiée à la maison

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

975, Marguerite-Bourgeoys, Québec

Renseignements: 418 529-3371

Télécopieur: 418 529-9506

Courriel: lc@lepinecloutier.com

Site web: www.lepinecloutier.com



Roch Gagnon

la Maison Aube-Lumière, le 20 octobre 2005, est décédé monsieur Roch Gagnon, représentant commercial dans le secteur des pâtes et papiers, à l'âge de 71 ans, époux de Hélène Lemieux-Fisch, demeurant à Sherbrooke. Monsieur Gagnon repose à la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE**, 526, Prospect, Sherbrooke QC J1H 1A8

M. Claude Roy, directeur

téléphone: (819) 565-7646

télécopieur: (819) 565-7844

courriel: info@coopfuneraire.com

Heures de visite: le vendredi 28 octobre 2005 de 14h à 16h et de 19h à 21h; le jour des funérailles de 9h30 à 10h45. **Funérailles: le samedi 29 octobre 2005 à 11h, en l'église du Très-Saint-Sacrement**. L'inhumation des cendres suivra au cimetière de Windsor à une date ultérieure.

En guise de sympathies, des dons à la Maison Aube-Lumière, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.



Juliette Tobin Giroux

1917 - 2005

l'hôpital du Saint-Sacrement, le 23 octobre 2005, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Juliette Tobin, épouse de monsieur Henri Giroux. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

975, Marguerite-Bourgeoys, Québec

Jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré, le **vendredi 28 octobre 2005 à 11h, en l'église Saint-Michel de Sillery, 1600 rue Cardinal-Persico, Sillery, Québec** et de là, le cortège se rendra au cimetière de Saint-Michel de Sillery.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux bien-aimé Henri Giroux, ses filles et son gendre: Nicole (Mario Dutil) et Louise; ses petits-enfants: Valérie (Luc Simard), feu Geneviève, Jean-François et Judith; ses arrière-petits-enfants: Tristan, Angélique et Justin; ses belles-sœurs et beaux-frères: Françoise Mercier (feu Thomas Tobin), Rachel Rouleau (feu Gérard Tobin), Joseph-Armand Giroux (feu Germaine Belleau) et Rose Paquet (feu Magella Giroux) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un merci spécial à sa nièce Lise Giroux (Michel Marchand), au Dr René Gagnon et à tout le personnel de l'hôpital du Saint-Sacrement (département de cardiologie). Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital du Saint-Sacrement, 1050, ch. Sainte-Foy, Québec (Québec), G1S 4L8, tél.: 418-682-7717.

Pour renseignements: (418) 529-3371

Télécopieur: (418) 529-9506

Courriel: lc@lepinecloutier.com

Site Web: www.lepinecloutier.com



Soeur Jeanne Lambert

la Maison-Mère, le 24 octobre 2005, à l'âge de 82 ans et 7 mois, est décédée Soeur Jeanne Lambert, (Soeur Sainte-Louise), Sœur de Saint-Joseph de Saint-Vallier, fille de feu Oscar Lambert et de feu Julia Côté, originaire de Saint-Romuald d'Échemin, Québec. Elle était dans la 61e année de sa profession religieuse. Elle sera exposée à la

MAISON-MÈRE DES SŒURS DE SAINT-JOSEPH DE SAINT-VALLIER

560, chemin Sainte-Foy, Québec

Ouverture du salon, le mercredi 26 octobre 2005 de 14h à 17h, en soirée de 19h30 à 21h et le jeudi, à compter de 8h30. Les funérailles auront lieu, le **jeudi 27 octobre 2005 à 10h15, à l'Oratoire Saint-Joseph, 560, chemin Sainte-Foy, Québec**. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté sous la direction de la maison funéraire

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

300, chemin Sainte-Foy, Québec

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, son frère Robert (feu Jeanne D'Arc Gagné), sa sœur Louise (Yvan Paquet), ses tantes: Hélène Côté Drapeau et Alice Côté (feu Philippe Labbé); sa nièce Céline Paquet, son neveu Marcel Paquet ainsi que de nombreux cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements: (418) 529-3371

Télécopieur: (418) 529-9506

Courriel: lc@lepinecloutier.com

Site Web: www.lepinecloutier.com



Corinne Côté-Lévesque

l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 19 octobre 2005, à l'âge de 61 ans, est décédée madame Corinne Côté-Lévesque, épouse de feu René Lévesque, ex-premier ministre du Québec. Elle était la fille de feu Roméo Côté et de feu Irma Tremblay. Elle laisse dans le deuil sa sœur Lorraine (Gaston Tremblay) et ses frères Fernand, Jean-Guy (Lucille Binder), Florent (Ghislaine Larouche), Marcel (Murielle Gagnon), sa belle-sœur Alice Lévesque (Philippe Amyot), son beau-frère Fernand Lévesque (Freda Couture) ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et ami(e)s.

Le service religieux sera célébré en présence de sa famille et de ses ami(e)s le **samedi 29 octobre 2005 à 14h, en l'église Saint-Sacrement de Québec**. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 13h. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Michel, près de la dépouille de son époux, René Lévesque.

La famille tient à remercier tous les parents, ami(e)s et professionnel(le)s de la santé qui l'ont accompagnée et soutenue dans la maladie. Les témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme Palli-Ami, c.p. 531, succ. C, Montréal, Québec, H2L 4K4 et/ou à la Maison Victor-Gadbois, 1000, rue Chabot, Saint-Mathieu de Beauce, J3G 4S5, tél.: 1-450-467-1710. Direction funéraire

URGEL BOURGIE

de Montréal en collaboration avec

LÉPINE-CLOUTIER

de Québec

Pour renseignements: (418) 529-3371

Télécopieur: (418) 529-9506

Courriel: lc@lepinecloutier.com

Site Web: www.lepinecloutier.com



François Nadeau

1965 - 2005

Blainville, le 21 octobre 2005, à l'âge de 40 ans, est décédé François Nadeau, époux de Chantal Lemay, papa chéri de Vincent, Laurence et Michelle. Il laisse dans le deuil ses parents: André et Denise, son frère Richard, sa sœur Isabelle (Denis); ses beaux-parents, son beau-frère et sa belle-sœur, neveux, nièces ainsi qu'autres parents et de nombreux ami(e)s. Il sera exposé au **COMPLEXE FUNÉRAIRE RÉGIONAL GUAY INC**, 418, boul. Labelle (angle autoroute 640) Rosemère

Une réunion de prières aura lieu au salon le **samedi 29 octobre à 16h30**. Heures de visites: samedi 29 octobre de 13h à 17h. Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés. La famille tient à remercier particulièrement le Dr Benoit et le Dr Gouttebel de l'hôpital Général de Montréal pour les soins prodigués.

Jean-Claude Tremblay

Dans l'avis de décès de Jean-Claude Tremblay, nous aurions dû lire sa sœur Irène (feu Henri Dauteuil, feu Andréa St-Pierre).

FAVEURS OBTENUES

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour. «Je vous salue Marie», durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. M.P.

Remerciements à la Vierge-Marie pour faveurs obtenues avec promesse de publier. C.D.

Remerciements à Mère Julienne du Rosaire pour faveurs obtenues avec promesse de publier. M.L.

Remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. N.N.

AUTRES SERVICES

CHANTIERS, MUSICIENS, MARIAGES, FUNÉRAIRES, GESTION CLAUDE, (CONCERTS) 428-4776, 500-3461.

MONUMENTS

DU MANUFACTURIER

THERIAULT & FILS

710, 1ère Ave. Québec, 524-1561

UN SOUVENIR POUR LES PROCHES

Faites plastifier l'avis pour seulement 3\$

3 par copie, livre par envoi postal

RENSEIGNEMENTS À

686-3326

poste 2261

NORSHIELD

85 000\$ à John Xanthoudakis pour se défendre

FRANCIS VAILLES

La Presse

L'homme d'affaires John Xanthoudakis pourra emprunter 85 000\$ de ses entreprises pour lui permettre de se défendre en justice, a décidé la juge de la Cour supérieure, Nicole Morneau, hier, à Montréal.

La somme sera empruntée de la Société financière Norshield. Elle a été accordée en tenant compte que M. Xanthoudakis n'aurait pas eu accès aux 200 000\$ accordés en juillet, mais plutôt à 115 000\$. Cet argent, tiré de la vente d'actif lui appartenant, sert à couvrir les frais de subsistance de sa famille.

John Xanthoudakis est l'unique actionnaire des entreprises Norshield. Il devait demander la permission de la Cour pour faire des retraits, puisque ses biens sont sous le coup d'une injonction et d'une saisie avant jugement, obtenue par la Corporation Cinar. Lundi, John Xanthoudakis demandait 385 000\$, mais la juge a ramené ce montant à 85 000\$.

À la mi-juin, Cinar a obtenu cette injonction et cette saisie de la Cour supérieure parce qu'elle croit que John Xanthoudakis et Norshield ont effectué des transactions ces dernières années avec pour objectif de rendre les biens inaccessibles.

Depuis trois ans, Cinar tente de récupérer 42 millions \$US qui ne lui ont pas été remboursés sur les quelque 125 millions \$US transférés aux Bahamas, entre 1998 et 2000. L'argent a été investi de façon «inappropriée» dans les entreprises Globe-X, des Bahamas, dont John Xanthoudakis et l'homme d'affaires Thomas Muir étaient les principaux responsables, selon la requête de saisie.

Hier, la juge Morneau a prolongé jusqu'au 10 janvier l'ordonnance provisoire interdisant à M. Xanthoudakis de disposer de ses biens. Cinar tente d'obtenir une injonction interlocutoire. Pour ce faire, elle a le fardeau de prouver qu'il y a un risque important qu'aucun montant ne pourra être collecté si elle gagne sa poursuite de 59 millions \$CAN. L'injonction interlocutoire sera de nouveau plaidée les 9 et 10 janvier.

La semaine dernière, l'avocat représentant Cinar, Max Bernard, de HeenenBlakie, a justement questionné John Xanthoudakis sur ses éléments de défense contre l'injonction. Toutefois, l'avocat de M. Xanthoudakis, Robert Torralbo, de Blake Cassels & Graydon, a soulevé 155 objections. Lundi et hier, la juge Morneau a maintenu ou rejeté ces objections, débattues par groupe de trois ou quatre par les deux parties.

L'état des fonds connu bientôt

FRANCIS VAILLES

La Presse

Le séquestre RSM Richter prévoit déposer son rapport sur ce qui reste des fonds du Groupe financier Norshield à la mi-novembre, soit six semaines plus tard que prévu.

Richter a été nommé séquestre des biens de Norshield le 29 juin, après que les dirigeants de l'entreprise eurent refusé de répondre entièrement aux interrogations de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et de l'Autorité des marchés financiers du Québec. Les questions des autorités suivaient la crise de liquidités de Norshield, au début mai, qui a provoqué le gel des remboursements aux investisseurs.

Richter a pour mandat de trouver les fonds du Groupe Norshield et des sociétés reliées, tels les firmes Olympus, pour les mettre en sécurité, dans le meilleur intérêt des investisseurs et des créanciers. Le rapport de Richter doit être déposé à la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

À l'origine, Richter prévoyait déposer son rapport d'étape à la fin septembre. On parle maintenant de la mi-novembre. Pourquoi ce délai? «C'est un dossier compliqué, comme vous pouvez le soupçonner. Nous sommes en train de faire notre investigation. Il serait inutile d'avoir un rapport incomplet», a dit Raymond Massi, responsable du dossier chez Richter.

«Chaque jour, on trouve des renseignements, on avance dans le dossier. On a trouvé certains fonds, mais pas la totalité», a dit M. Massi, sans être plus précis.

Dans son dernier rapport, à la mi-juillet, Richter craignait qu'il manque d'actif pour satisfaire les réclamations des particuliers et des autres créanciers du groupe Norshield. Selon ce rapport, les particuliers ont investi l'équivalent de 160 millions \$US dans Uninvest, une société liée des Bahamas, notamment par l'entremise du Groupe Industrielle-Alliance. La plupart des quelque 2000 particuliers résideraient en Ontario.

Des investisseurs institutionnels ont placé des fonds avec Norshield. Leurs investissements s'élevaient à 175 millions \$US. Parmi eux, on retrouve les caisses de retraite des employés municipaux de Sherbrooke et du Saguenay.

Quand 84 personnes d'ici donnent 50 \$,

80 femmes et enfants d'Afghanistan apprennent à lire et ont accès aux soins de santé.



Développement et Paix

1-888-234-

Assurance-emploi

En août, le nombre de Canadiens ayant reçu des prestations d'assurance-emploi s'est chiffré à 528 790, en hausse de 7,7 % par rapport à juillet et en baisse de 4,0 % par rapport à août 2004.

	Août 2005	Variat. ann. - %
CANADA	528 790	-4,0
T.-N.-et-Lab.	39 790	5,6
I.-P.-É.	8 590	1,9
Nouvelle-Écosse	30 160	0,3
N.-Brunswick	34 660	0,6
Québec	176 610	-3,2
Ontario	137 570	-0,5
Manitoba	13 250	-5,3
Saskatchewan	11 490	-4,9
Alberta	23 910	-18,7
C.-B.	51 090	-13,5
Yukon	940	2,2
T. N.-O.	790	-3,7
Nunavut	370	0,0

Note: données désaisonnalisées en chiffres arrondis

ASSURANCE-EMPLOI

Hausse de 7,7% du nombre de prestataires en août

■ OTTAWA (PC) — Le nombre estimatif de Canadiens ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi a augmenté de 7,7 % au mois d'août dernier par rapport à juillet pour atteindre 528 790.

Selon Statistique Canada, l'augmentation marque un retour à la normale après une baisse importante en juillet. La diminution observée en juillet était principalement attribuable à un facteur temps, soit la période d'attente de l'assurance-emploi.

L'augmentation du mois d'août a été observée dans la grande majorité des provinces et territoires.

Elle a été de 4,9 % au Québec, de 15,3 % en Ontario, alors qu'au Nouveau-Brunswick, une baisse de 0,1 % a été enregistrée.

Les prestations ordinaires versées en août ont totalisé 738,2 millions \$ pour l'ensemble du Canada.

Comparativement à août 2004, le nombre de prestataires d'août dernier a diminué de 4 %.

Le pdg de Wal-Mart appelle à une hausse du salaire minimum américain

■ CHICAGO (AFP) — Le pdg de Wal-Mart a appelé à un relèvement du salaire minimum, afin d'aider les finances de ses clients attirés par les prix très bas du numéro un mondial de la distribution.

«Cela fait près de 10 ans que le salaire minimum américain, fixé à 5,15 \$ (l'heure), n'a pas été relevé, et nous pensons qu'il ne correspond plus à l'époque actuelle», a déclaré le pdg, Lee Scott, dans un discours prononcé lundi soir devant des analystes.

Wal-Mart, le plus gros employeur privé américain avec 1,7 million de salariés, ne verserait pas forcément des salaires plus élevés si le salaire minimum était relevé, a souligné M. Scott.

«Nous payons presque toujours mieux» que nos concurrents, a assuré M. Scott, excluant une hausse généralisée des salaires dans son entreprise. «L'an dernier, nous avons engrangé 10 milliards \$ de bénéfices, donc nous critiques estimant que nous devrions mieux payer nos salariés. Mais faites les calculs: même des ajustements modestes des salaires, s'ils sont généralisés, élimineraient nos faibles marges», a-t-il dit.

En revanche, le pdg de Wal-Mart a estimé qu'une hausse du salaire minimum serait bénéfique pour les clients. «Nous voyons nous-mêmes à Wal-Mart combien de clients peinent à joindre les deux bouts», a-t-il dit. L'appel de M. Scott à la hausse du salaire minimum intervient alors que le Sénat américain a refusé la semaine dernière de porter le salaire minimum à 6,25 \$.

Vincent Lacroix aurait omis de déclarer 47 M\$ en revenus

■ MONTRÉAL (PC) — Radio Canada a révélé hier que le pdg de Norbourg aurait omis de déclarer 47 millions \$ en revenus au cours des 11 dernières années.

À la suite d'une analyse des avis de cotisation de Vincent Lacroix par un fiscaliste, la société d'État a également appris que Vincent Lacroix aurait même reçu des remboursements d'impôt de plus de 80 000 \$ durant cette période.

«Le fisc a procédé à un énorme redressement par rapport à la situation qui prévalait. Alors, on a un redressement de 47 millions \$», a expliqué le fiscaliste Luc Godbout de l'Université de Sherbrooke, qui a analysé des données fournies par Radio-Canada.

Durant cette période, le pdg de Norbourg a payé volontairement 335 000 \$ d'impôt, alors qu'il aurait dû verser 9 millions \$, selon le ministère du Revenu.

PAS DE BLÂME

Selon M. Godbout, le ministère du Revenu n'est pas nécessairement à blâmer. «Au départ, il semble que ces déclarations sont adéquates... c'est plus facile à dire après coup que monsieur avait un gros train de vie alors qu'au départ les signes n'étaient pas aussi apparents que maintenant.»

La semaine dernière, Revenu Québec a demandé à la Cour supérieure de mettre M. Lacroix en faillite dans l'espoir de récupérer 18,6 millions \$ en impôt impayé.

L'action d'Alcan a perdu le tiers de sa valeur depuis le début de l'année

RÉJEAN BOURDEAU

La Presse

■ MONTRÉAL — L'action d'Alcan a perdu le tiers de sa valeur depuis le début de l'année même si le secteur des métaux est en forte demande.

Qu'est-ce qui se passe?

«La compagnie souffre parce que ses coûts de production sont en forte hausse», explique Jean-Philippe Choquette, de Fiera Capital.

Dans ce contexte, l'arrivée de Richard Evans à la présidence d'Alcan est bien reçue.

«Son mandat est de baisser les dépenses et il a l'expérience pour le faire», estime le gestionnaire.

M. Choquette précise que le successeur de Travis Engen œuvre dans l'industrie de l'aluminium depuis 35 ans où il est «considéré comme un bon opérateur».

Un problème toutefois, les investisseurs devront attendre au moins deux trimestres avant de voir la situation s'améliorer.

Actuellement, Alcan doit composer avec des coûts plus élevés pour le pétrole, le gaz naturel, les produits chimiques et le transport maritime.

«On parle d'augmentations d'environ 15 % depuis deux ans», calcule M. Choquette.

La compagnie évalue l'impact à 700 millions \$US sur une base annuelle, sans compter l'effet négatif des variations de devises (euro, dollar canadien, dollar australien).

La hausse des coûts touche particulièrement le secteur de l'emballage qui compte pour 30 % des revenus du producteur. Cette division offre ses produits à une clientèle variée (aliments, cigarettes, médicaments, maquillage).

À cela, la faiblesse du dollar américain s'est aussi fait sentir sur les profits d'Alcan. Quelque 80 % de ses activités de production se font à l'extérieur des États-Unis.

Pendant ce temps, ajoute Jean-Philippe Choquette, le prix de l'aluminium progresse moins rapidement que celui des autres métaux primaires.

Depuis le début de l'an dernier, il a avancé de 21 % comparativement à 48 % pour le zinc et de 64 % pour le cuivre.

«La Chine produit de l'aluminium et ses exportations ont augmenté de façon importante au cours des deux dernières années, constate-t-il. Cela a mis de la pression sur le marché.»

Le gestionnaire remarque toutefois que le gouvernement chinois met en place des mesures pour réduire la cadence et abaisser le niveau des exportations.

«On a créé beaucoup d'emplois en région mais de nombreuses alumineries chinoises ne font pas d'argent», affirme-t-il.

Cela dit, M. Choquette pense que les investisseurs d'Alcan devront patienter encore un peu.

«À court terme, il n'y a pas grand-chose à attendre du côté des résultats, dit-il. Par la suite, les choses vont reprendre graduellement avec la baisse des exportations chinoises.»

Le producteur d'aluminium présentera les résultats de son troisième trimestre le 11 novembre prochain.

Les analystes s'attendent à un bénéfice par action de 49 cUS par rapport à 74 cUS pour la même période l'an dernier.

Pour l'instant, M. Choquette remarque que l'action d'Alcan est en «mode de stabilisation». Il ne s'attend pas à de grandes variations à brève échéance. Le gestionnaire souligne que l'évaluation du titre se trouve maintenant à un niveau «raisonnable».

L'action du producteur s'approche de sa valeur comptable, rappelle-t-il.

Sans compter qu'elle se transige à 12 fois les profits prévus pour l'an prochain. Historiquement, elle évolue dans une fourchette de 12 à 18 fois.

Selon Bloomberg, 12 analystes recommandent d'acheter le titre et 11 de le conserver. Aucun ne suggère de le vendre.

Le prix cible moyen est de 48,50 \$ d'ici un an. Il s'agit d'un rendement potentiel de plus de 27 % par rapport au cours actuel.

Mais on est quand même loin de son sommet de 55,59 \$ obtenu il y a 11 mois.

L'industrie du sciage demande à Ottawa de lui prêter «son» argent

HÉLÈNE BARIL

La Presse

■ MONTRÉAL — Le Conseil de l'industrie forestière du Québec demande à Ottawa de donner aux entreprises l'accès aux sommes qu'elles ont versées en droits compensateurs et qui sont toujours détenues en fiducie par les Américains en attendant la fin du conflit du bois d'œuvre.

L'accès à cet argent est une question de survie pour l'industrie, a plaidé hier le président du Conseil, Guy Chevette, lors d'une rencontre avec *La Presse*. Il a rappelé que les entreprises québécoises ont versé 1,3 milliard des 5 milliards \$ perçus en droits divers par les Américains depuis le début du conflit, en 2002, et qu'elles ont cruellement besoin de cet argent pour poursuivre leurs activités.

«On ne demande pas d'argent», a souligné l'ancien ministre. Les entreprises pourraient recevoir cet argent sous forme de prêts d'Exportation et développement Canada (EDC), la société fédérale qui finance les exportateurs canadiens. Le gouvernement canadien pourrait se rembourser à la fin du conflit, a-t-il expliqué, étant donné qu'il a gagné devant toutes les instances de l'ALENA.

Parce que les Américains n'ont pas admis leur défaite, Ottawa a durci le ton et décidé de porter sa cause devant les tribunaux civils des États-Unis. L'audition de la cause par la Court of International Trade pourrait prendre encore jusqu'à deux ans.

Les entreprises de sciage n'ont pas les moyens d'attendre plus longtemps, affirme Guy Chevette. Le conflit coûte cher aussi au Conseil de l'industrie forestière, qui songe à augmenter les cotisations de ses 150 entreprises membres de 1,12 \$ par mètre cube de bois qu'elles coupent. Une telle hausse générerait 5 millions \$ de plus pour continuer à défendre l'industrie.

Le Conseil de l'industrie forestière ne s'attend pas à ce que ses membres accueillent avec enthousiasme cette deuxième hausse de cotisation depuis le début du conflit. En plus de ce conflit, l'indus-

trie doit composer avec l'augmentation du dollar canadien, qui rend leurs produits plus coûteux, et par la baisse de 20 % des approvisionnements en bois décrétée à la suite de la commission Coulombe sur l'avenir de la forêt québécoise.

L'industrie a des problèmes majeurs, reconnaît Guy Chevette: elle n'investit plus, ses coûts sont plus élevés que ceux de ses concurrents au Canada et sa part du marché américain est passée depuis 2002 de 8,5 % à 6,3 %. «Il n'y a plus de cachette, on n'est plus compétitif avec personne», a-t-il résumé.

LA FAUTE À PERSONNE

Le remède sera difficile à avaler, dit le porte-parole de l'industrie, qui prévoit que jusqu'à 16 000 emplois pourraient disparaître.

Guy Chevette, qui a déjà été titulaire de plusieurs ministères, dont celui des Ressources naturelles, estime que ni le gouvernement ni les entreprises ne sont responsables de la situation actuelle. «Les compagnies ont bûché selon les règles et elles n'ont pas prévu la hausse du dollar canadien, comme tout le monde», a-t-il dit.

L'incertitude qui règne depuis des années sur l'accès au marché américain a empêché les entreprises d'investir pour se moderniser, même si elles ont profité pendant des années du boom immobilier aux États-Unis, estime leur porte-parole.

Le président du Conseil de l'industrie forestière du Québec s'attend à ce que le gouvernement québécois fasse plus pour aider les entreprises à rationaliser leurs activités et à se moderniser.

Les 405 millions \$ qui viennent d'être consacrés par le gouvernement Charest à diverses mesures, dont le développement du secteur de la transformation du bois, lui apparaissent insuffisants et mal adaptés aux problèmes à régler. «Ça ne sert à rien de développer la deuxième et la troisième transformation du bois quand c'est la première qui va mal», dit Guy Chevette.

Selon lui, le gouvernement doit faire davantage, soit en impliquant la Société générale de financement, soit par des mesures fiscales, pour aider l'industrie du sciage et éviter que des villes et des villages soient privés de leur unique gagne-pain. «Si on laisse faire les forces du marché, il va y avoir des pleurs et des grincements de dents.»



AVIS PUBLIC

Arrondissement de Limoilou

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM — PROJET DE RÈGLEMENT R.A.6V.Q.48, ADOPTÉ LE 12 OCTOBRE 2005, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LIMOILLOU SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME RELATIF AU TERRITOIRE DE L'ANCIENNE VILLE DE QUÉBEC RELATIVEMENT À LA ZONE 950-M-195.02

1. Adoption du projet

Le Conseil d'arrondissement de Limoilou a adopté, le 12 octobre 2005, le projet de règlement R.A.6V.Q.48, Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement Limoilou sur le zonage et l'urbanisme relatif au territoire de l'ancienne ville de Québec relativement à la zone 950-M-195.02. Le 5 octobre 2005, le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou a tenu une assemblée publique de consultation sur l'objet du règlement. Ce règlement a pour but d'agrandir la zone 950-M-195.02 et d'intégrer le lot 1 570 564 situé dans la zone 953-H-163.30 réservée strictement à l'habitation afin d'intégrer ledit lot dans la zone commerciale mixte 950-M-195.02 (Association coopérative des Taxis Québec, 975, 8^e Avenue, Québec).

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées par la zone 953-H-163.30 ainsi que par les zones contigües à celle-ci (962-I-114.01, 951-CP-122.02, 956-HP-162.04, 952-HP-162.05, 991-H-164.11, 981-CH-196.03, 955-HP-162.08, 954-H-163.83, 972-CH-195.07, 977-CH-196.09, 950-M-195.02, 979-CH-196.02 et 958-H-163.31) afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et à la Charte de la Ville de Québec. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

2. Description de la zone visée
La zone visée est située dans le périmètre formé approximativement au nord par la 8^e Rue et la rue Olier, au sud par la 4^e et 5^e Rue, à l'est par le boulevard des Capucins, la 6^e Avenue et la 8^e Avenue et à l'ouest par la 4^e Avenue. L'illustration de la zone concernée et des zones contigües peut être consultée au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- être reçue au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, 1310, 1^{re} Avenue, Québec, au plus tard le huitième (8^e) jour qui suit celui de la publication du présent avis ;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou situé au 1310, 1^{re} Avenue, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30, et une copie du projet de règlement peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 26 octobre 2005.

La secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement,
Sylvie Dolbec



AVIS PUBLIC

Arrondissement de Limoilou

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM — PROJET DE RÈGLEMENT R.A.6V.Q.51, ADOPTÉ LE 12 OCTOBRE 2005, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LIMOILLOU SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME RELATIF AU TERRITOIRE DE L'ANCIENNE VILLE DE QUÉBEC RELATIVEMENT À LA ZONE 1156-H-164.27

1. Adoption du projet

Le Conseil d'arrondissement de Limoilou a adopté, le 12 octobre 2005, le projet de règlement R.A.6V.Q.51, Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement Limoilou sur le zonage et l'urbanisme relatif au territoire de l'ancienne ville de Québec relativement à la zone 1156-H-164.27. Le 6 octobre 2005, le Conseil de quartier de L'air et tenu une assemblée publique de consultation sur l'objet du règlement. Ce règlement a pour but de créer la zone 1156-H-164.27 à même une partie de la zone 1103-H-165.02 afin d'apporter les changements suivants aux usages et normes dans la nouvelle zone 1156-H-164.27 :

- L'habitation comprenant deux logements est désormais permise en jumelé ou en rangée.
- L'habitation jusqu'à huit logements est permise en isolé, jumelé ou en rangée.
- Les normes relatives à un minimum de pourcentage de logements de deux chambres ou plus sont retirées.
- La hauteur maximale des bâtiments est haussée de 7,5 mètres à 13 mètres.
- L'indice d'occupation au sol est augmenté à 0,5.
- Le rapport plancher-terrain est augmenté à 1,5.
- Le pourcentage d'aire libre est diminué à 40.
- Le pourcentage d'aire d'agrément est diminué à 30.

Finalement, dans cette nouvelle zone, l'extension d'un usage dérogatoire et la substitution de celui-ci sont permises sous réserve de l'application de certaines normes.

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées par la zone 1103-H-165.02 ainsi que par les zones contigües à celle-ci (1102-H-163.15, 1113-H-165.02, 1112-H-163.15, 1110-M-191.01, 1111-H-162.07 et 1104-H-163.15) afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et à la Charte de la Ville de Québec. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

2. Description de la zone visée

La zone visée est située dans le périmètre formé approximativement au nord par la rue des Lilas Ouest, au sud par la rue des Saules Ouest, à l'est par la 3^e Avenue Ouest et à l'ouest par l'avenue Dumas. L'illustration de la zone concernée et des zones contigües peut être consultée au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- être reçue au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, 1310, 1^{re} Avenue, Québec, au plus tard le huitième (8^e) jour qui suit celui de la publication du présent avis ;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement de Limoilou situé au 1310, 1^{re} Avenue, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30, et une copie du projet de règlement peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 26 octobre 2005.

La secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement,
Sylvie Dolbec



Plus de gens d'affaires choisissent RBC®.

Selon une étude de renseignements commerciaux* de RBC menée par Maritz Research en 2005, les propriétaires d'entreprise recommandent RBC plus que toute autre institution financière au pays. À quoi attribuer cette enviable réputation ? Au dévouement de ses conseillers à l'entreprise. À l'expertise de ses directeurs de comptes à la petite entreprise, qui savent gérer à la fois les finances personnelles et d'affaires des propriétaires d'entreprise très occupés. À ses spécialistes du financement agricole, qui sont diplômés en agriculture. À sa série *Le Guide*, qui fournit notamment des conseils pratiques en matière de marketing et d'exportation. À ses directeurs de comptes, qui sont conscients des exigences particulières de l'industrie des sciences et des technologies.

Pour RBC, chaque propriétaire d'entreprise est unique. Voilà sans doute pourquoi ils sont si nombreux à recommander RBC.

Renseignez-vous sur nos services aux entreprises en composant le 1-800-ROYAL* 2-0, en vous adressant à un représentant de votre succursale ou en consultant le www.rbcbanqueroyle.com/choix-affaires.

J E C H O I S I S > R B C



* Marques déposées de la Banque Royale du Canada. Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.

* Cette étude a été menée entre le 7 juillet et le 12 septembre 2005 auprès d'un échantillon représentatif de 2 979 entreprises à l'échelle nationale.